



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7035^e séance

Jeudi 19 septembre 2013, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Quinlan	(Australie)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Oyarzábal
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungihere
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/535)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/535)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Canada, de l'Estonie, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, de la République islamique d'Iran, de la Slovaquie et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Franz-Michael Mellbin, Représentant spécial de l'Union européenne pour l'Afghanistan, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/535, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Ján Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : La semaine dernière, l'Afghanistan a obtenu son premier trophée international en football, en remportant le Championnat de la Fédération sud-asiatique de football. Cette victoire historique a été célébrée dans la liesse dans le pays, dans une démonstration d'unité et de fierté nationales, et je félicite nos amis afghans. Ce résultat est d'une certaine manière le signe d'un retour progressif à la normalité en Afghanistan.

Durant les trois mois qui se sont écoulés depuis ma dernière intervention devant le Conseil, la transition dans les domaines politique et de la sécurité en Afghanistan a avancé. Des problèmes considérables

persistent et la situation est instable, mais les efforts se poursuivent.

Durant cette période, le nombre d'incidents de sécurité a augmenté par rapport à 2012, mais il n'a pas atteint le niveau record de 2011. La campagne sanglante menée par les éléments antigouvernementaux cible principalement des Afghans, qu'ils soient en uniforme ou des civils, y compris dans des quartiers auparavant plus calmes. Cependant, ces éléments ne sont pas parvenus à remporter une victoire militaire d'importance. La majorité des actes de violence sont survenus loin des zones peuplées.

L'armée et la police afghanes font preuve de courage et se montrent de plus en plus aptes à relever le défi de la transition dans le domaine de la sécurité. Elles se montrent de plus en plus confiantes et s'efforcent de gagner la confiance de la population, en dépit du grand nombre de victimes enregistrées dans leurs rangs. Nous devons également leur faire confiance.

Pourtant, les capacités des forces de sécurité afghanes ne sont pas encore pleinement développées ou entièrement viables. Le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité, le général Dunford, a récemment déclaré qu'il faudrait continuer de leur fournir un appui international pendant au moins cinq ans pour qu'elles puissent fonctionner de manière totalement indépendante.

Je me félicite des nombreux accords bilatéraux qui sont venus renforcer les engagements multilatéraux pris à Chicago. Ils montrent que l'appui international est une initiative sérieuse qui a vocation à durer.

Les élections de 2014 restent au cœur de la vie politique en Afghanistan. Plus généralement, il est capital que le changement de dirigeants soit stable et se déroule à l'issue d'élections organisées à la date prévue en vertu de la Constitution en vue d'atteindre tous les autres objectifs.

Le Président Karzai a récemment réaffirmé que les scrutins seraient organisés, reconnaissant que le fait de « rester au pouvoir sans avoir organisé d'élections soulèvera des questions quant à la légitimité du système ».

Les trois derniers mois ont été marqués par des progrès importants en ce qui concerne les préparatifs techniques en vue des élections, marqués notamment par l'adoption de deux lois clefs, la nomination des membres des deux organes indépendants d'administration

des élections et la poursuite, au niveau des districts, de l'opération complémentaire d'inscription sur les listes électorales. En prolongeant de six semaines le processus d'inscription, cela permettra de garantir une participation optimale, notamment des femmes.

L'accélération du processus d'inscription depuis le ramadan signifie que plus d'un million de nouvelles cartes d'électeurs ont été délivrées, dont près de 30 % aux femmes. Ces chiffres continuent d'augmenter régulièrement.

Je me félicite de l'importance que les autorités afghanes attachent à la sécurité des élections. Il est maintenant nécessaire d'améliorer la coordination des institutions chargées d'assurer la sécurité; de procéder à une évaluation sérieuse de la sécurité; de planifier et d'appliquer des mesures de réduction des risques; et de renforcer la confiance en sensibilisant la population. Là encore, le Président Karzai a reconnu que « toute élection vaut mieux que l'absence d'élections. Nous ne pouvons retarder les élections pour des raisons de sécurité ».

Avec le lancement du processus d'inscription des candidats au début de la semaine, la compétition politique a officiellement commencé. Il faut définir des visions claires de l'avenir de l'Afghanistan pour permettre aux électeurs de faire leur choix. Il convient d'éviter tout appel direct ou indirect visant à promouvoir des intérêts ethniques ou partisans. Le transfert démocratique du pouvoir politique doit contribuer à renforcer l'unité nationale.

Il importe de créer des conditions équitables, et notamment de garantir un accès égal aux ressources publiques et une couverture médiatique équilibrée, pour que cette procédure soit juste. La lenteur des progrès concernant la création du cadre juridique nécessaire en ce qui concerne les médias, en particulier durant la période électorale, et la violence dont sont victimes les journalistes, qui est de plus en plus présente, sont des sources de préoccupation croissantes.

Dans toute la région, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'un engagement bilatéral et multilatéral constructif auprès de l'Afghanistan. La nature transnationale des problèmes – notamment l'instabilité, le terrorisme, les déplacements de population et les stupéfiants – ainsi que des possibilités – commerciales et en ce qui concerne les infrastructures et la connectivité – semble être comprise.

J'accueille avec satisfaction les premiers signaux et engagements positifs émanant des nouveaux dirigeants iraniens et pakistanais.

La visite effectuée par le Président Karzai à Islamabad a revêtu une importance particulière. Les relations semblent avoir évolué, et le déficit de confiance est en train d'être comblé. Cela a été confirmé par les déclarations de Sartaj Aziz, conseiller du Premier Ministre pakistanais, qui a mis l'accent sur les efforts sincères pour faciliter un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Il a déclaré que le Pakistan n'avait pas de favoris en Afghanistan et que sa politique est une politique de non-ingérence. Les responsables afghans ont, disent-ils, bon espoir qu'une meilleure coopération s'établira avec le nouveau Gouvernement pakistanais. Des mesures de confiance, notamment en matière de développement économique, peuvent permettre d'établir un climat favorable en mettant l'accent sur une prospérité et des intérêts partagés.

Le Processus d'Istanbul reste un effort régional inestimable qui place l'Afghanistan au cœur même de l'Asie. Je salue les préparatifs auxquels procède la République populaire de Chine en vue d'accueillir le sommet ministériel de 2014. La réelle volonté dont fait montre Beijing a également été mise en lumière lors de ma dernière visite. L'Organisation de Shanghai pour la coopération se prépare elle aussi à jouer un rôle accru en appui à l'Afghanistan. Au sommet des chefs d'État tenu ce mois-ci, ces derniers ont exprimé clairement que le moment n'était plus à l'anxiété et aux préoccupations concernant l'après 2014. Ils ont plutôt mis l'accent sur la responsabilité commune de l'Afghanistan et de la communauté internationale de trouver des solutions durables, par le biais notamment d'un engagement accru des pays de la région.

En fait, lors de mes déplacements dans la région, il est apparu clairement que ce sont des solutions politiques qui permettront d'instaurer une paix, une sécurité et une prospérité économique durables en Afghanistan et dans la région. Pour l'Afghanistan, cela signifie dans l'immédiat des élections qui aboutiront à un transfert légitime et pacifique du pouvoir. Plus généralement, il faut lancer au plus tôt un dialogue sur la paix et la réconciliation, ce sur quoi ont porté nombre de mes discussions avec les pays voisins. L'ONU continue de préconiser l'ouverture de ce dialogue. Nous espérons que les nouvelles modalités d'un dialogue sur la paix et la réconciliation peuvent être convenues et mises en œuvre au plus vite.

Les stupéfiants restent un problème majeur en Afghanistan et au-delà. Selon l'enquête annuelle menée par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en 2012, la culture du cannabis a diminué, bien que des rendements supérieurs aient entraîné une augmentation de la production. Je suis extrêmement préoccupé par les évaluations selon lesquelles cette année la culture de l'opium connaîtra une augmentation considérable et le nombre de provinces sans pavot diminuera.

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M^{me} Navi Pillay, a rencontré cette semaine à Kaboul le Président Karzai et de hauts responsables, ainsi que des représentants de la société civile et des militants des droits de l'homme. M^{me} Pillay a constaté que des progrès louables avaient été réalisés dans certains domaines des droits de l'homme et pris note de l'engagement du Président Karzai et d'autres grands responsables en la matière. Elle a dit craindre cependant que la dynamique imprimée à l'amélioration des droits de l'homme aurait non seulement culminé mais serait en passe de faiblir. Elle a engagé instamment le Président et le Gouvernement à poursuivre leurs efforts afin d'assurer que la justice et les droits fondamentaux – en particulier les droits des femmes – soient préservés et renforcés au lieu d'être sapés et sacrifiés à l'autel de l'opportunisme politique. Les questions de droits de l'homme et de responsabilité doivent être incorporées dans tous les efforts – politiques, de développement et de sécurité.

L'augmentation du nombre des victimes civiles – dues dans leur grande majorité aux éléments antigouvernementaux et aux groupes armés criminels – est des plus alarmantes. Les tueries délibérées de civils et l'utilisation d'engins explosifs improvisés sont des tactiques de plus en plus fréquentes. Au cours de cette période, il y a eu parmi les personnes tuées le chef de la cour d'appel de Kunduz, le chef de l'administration électorale de Kunduz, un responsable de district de l'éducation de Parwan, et une jeune femme participant à une campagne de vaccination à Jawzjan, entre autres.

En effet, le nombre croissant d'attaques contre des femmes est extrêmement préoccupant. Lundi dernier, une femme policier courageuse, le lieutenant Nigara, a été abattue, comme celle qui l'avait précédée à ce poste, Islam Bibi, l'avait été plus tôt cette année. Les Taliban continuent de déclarer publiquement que toute personne associée au Gouvernement ou qui semble

l'appuyer constitue une cible, à savoir, les éducateurs, les responsables de la justice et les fonctionnaires, en violation flagrante du droit international humanitaire.

Une autre conséquence du climat exacerbé d'incertitude et de violence est le déplacement accru de populations. Un demi-million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont plus de 100 000 l'ont été au cours des sept premiers mois de l'année. En même temps, le nombre de réfugiés qui rentrent en Afghanistan a baissé de 41 % par rapport à la même période en 2012. Je note avec plaisir que la communauté internationale des donateurs a désormais convenu d'alimenter un fonds humanitaire commun pour l'Afghanistan, qui devrait devenir opérationnel au début de 2014.

Des progrès ont été manifestement réalisés sur certains aspects cruciaux des processus de transition de l'Afghanistan. En même temps, il y a toujours des problèmes dans les secteurs de la sécurité et des stupéfiants en particulier. Il y a encore beaucoup à faire pour réaliser les engagements mutuels pris conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. L'accent mis sur la préparation des élections ne doit pas faire oublier des questions telles que la lutte contre la corruption, l'état de droit et la croissance économique, qui, en fin de compte, garantiront la durabilité institutionnelle et financière de l'Afghanistan.

Je me félicite des signes d'appui positifs envoyés à la région et de la volonté continue de la communauté internationale de poursuivre le renforcement des institutions, de la souveraineté et des solutions afghanes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous présente toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Nous remercions sincèrement l'Australie d'assumer le rôle de rédacteur des textes concernant l'Afghanistan dont elle s'acquitte sous votre direction et pour l'excellence de ses travaux au Conseil de sécurité. Je remercie mon ami le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, pour son exposé très complet, et plus généralement pour son rôle à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Qu'il me soit permis également de souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux collègues, les

Ambassadeurs des États-Unis d'Amérique et de la République populaire de Chine, au présent débat.

Nous entamons la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, qui fait de cette ville l'épicentre d'un dialogue mondial. Le présent débat précède plusieurs événements également axés sur l'Afghanistan : le Groupe de contact international, la réunion de hauts responsables du Processus d'Istanbul, plusieurs réunions ministérielles, et l'occasion pour la délégation afghane de rencontrer ses amis et ses partenaires à un haut niveau. Pendant ce temps en Afghanistan, les campagnes de la troisième élection présidentielle sont sur le point de commencer. En même temps, nous envisageons la fin du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité – une mission qui a commencé il y a 12 ans et qui est devenue depuis le pilier des efforts internationaux de stabilisation en Afghanistan – d'ici la fin de 2014.

Le 18 juin, la cinquième et dernière phase de la transition en matière de sécurité, a été lancée en Afghanistan. Ces derniers mois, les Forces nationales de sécurité afghanes ont été aux premières lignes d'un combat difficile. Elles ont généralement prouvé qu'elles étaient capables de défendre le pays et d'assurer la sécurité. La transition nous fera entrer dans une nouvelle décennie – la décennie de la transformation caractérisée par le renforcement de la souveraineté et la normalisation de la situation. C'est un pas dans la bonne direction et un nouveau chapitre de notre fière histoire.

Mais ce chapitre, quoique nouveau, est également des plus familiers. Tout au long de notre longue histoire, notre pays a toujours su renaître de ses cendres, relevant fièrement la tête après les tragédies, et il a survécu aux guerres, aux conflits et aux destructions. Aujourd'hui, avec l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, nous assumons la responsabilité de notre sécurité et de notre défense, comme nous l'avons fait à maintes reprises, et nous relevons ce défi avec confiance, courage et sens des responsabilités.

Au début de son second mandat, le Président Karzai a présenté une nouvelle vision pour l'avenir de l'Afghanistan. Il a demandé que l'Afghanistan assume la pleine responsabilité de sa sécurité, mesure qui lui permettrait d'évoluer vers une économie autonome et une solution politique mettant fin à la guerre. Depuis 2010, l'Afghanistan et ses partenaires ont cimenté ces engagements dans le cadre de plusieurs conférences constructives tenues à Londres, à Lisbonne, à Istanbul, à Bonn, à Chicago et à Tokyo.

À Lisbonne, puis à Chicago, la communauté internationale s'est engagée à apporter un appui à long terme après 2014 afin de former, conseiller et appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes. Nos partenaires internationaux ont promis de fournir à nos forces armées un appui financier et le matériel nécessaire pour qu'elles puissent fonctionner de façon indépendante, objectif qu'ont également favorisé les accords de partenariat stratégiques signés avec un certain nombre de pays, dont les États-Unis. Nous avons signé avec l'OTAN la Déclaration de partenariat durable, qui sera mise en œuvre par cette organisation sous la forme que prendra sa présence à partir de 2014, à savoir l'opération Resolute Support. Nous sommes également dans les dernières phases de la négociation de notre accord bilatéral de coopération en matière de sécurité et de défense avec les États-Unis. D'autres pays, en dehors de l'OTAN, se sont également engagés à apporter un appui à long terme aux forces afghanes. L'objectif de ces accords n'est pas de faire la guerre, mais plutôt d'assurer la sécurité de notre pays, protéger ses citoyens et sauvegarder l'ordre démocratique que nous avons instauré de haute lutte au cours des 12 dernières années.

Outre les progrès attendus sur le plan de la sécurité, la décennie de transformation vise à faire évoluer l'économie afghane de la dépendance à l'aide à l'autosuffisance. À Tokyo, les donateurs internationaux se sont engagés à verser 16 milliards de dollars en vue d'appuyer la transition économique de l'Afghanistan jusqu'en 2017, en adoptant le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, dans lequel l'aide fournie est directement liée aux engagements pris par l'Afghanistan dans des secteurs tels que les droits de l'homme et la gouvernance, tandis que les donateurs s'engagent à renforcer l'efficacité et la durabilité de l'aide et à verser leurs contributions via le budget national de l'Afghanistan. À la réunion qui les a rassemblés dans le cadre de la Conférence de Tokyo, en juillet, à Kaboul, les hauts responsables ont passé en revue ces obligations d'un œil critique.

Nos voisins jouent un rôle vital pour la prospérité et la paix futures de l'Afghanistan. Cependant, ainsi que l'a expliqué le Président Karzai la semaine dernière au Sommet de Shanghai, notre vision ne consiste pas simplement à améliorer les perspectives d'avenir de l'Afghanistan, mais également à permettre à notre pays d'être un partenaire constructif, amical et fiable pour ses voisins et les pays de la région. À cette fin, nous participons désormais à de nombreux cadres de coopération régionale. Nous sommes au centre de

l'initiative du Processus d'Istanbul, dont nous espérons qu'il deviendra, pour tous les pays de la région, une importante enceinte où renforcer la confiance mutuelle, lutter contre les menaces communes à la stabilité et à la paix et se pencher sur les mesures nécessaires à leur prospérité à tous. Nous sommes très heureux de voir que notre frère la République populaire de Chine conduira la conférence ministérielle l'année prochaine.

Nous effectuons actuellement les préparatifs de notre troisième élection présidentielle de tous les temps, une réussite qui illustre la maturité croissante de notre démocratie naissante. Les dernières décennies ont été caractérisées par des décisions prises dans la violence, des problèmes réglés par la voie de la guerre et un pouvoir consolidé par la voie des armes plutôt que par la voie des urnes. L'élection d'un nouveau Président est un symbole important que la lutte sanglante pour le pouvoir dans notre pays appartient au passé.

Nos ennemis veulent faire dérailler ce processus, comme l'a mis en évidence l'assassinat du Chef du bureau de la Commission électorale indépendante de la province de Kunduz. Néanmoins, il faut que l'on sache qu'aucun acte de ce genre ne saurait empêcher le processus électoral de se tenir comme prévu.

Les prochaines élections sont considérées par tous comme déterminantes pour le succès de la décennie de transformation, le retour de la confiance au sein de la population afghane et le maintien de l'appui de la communauté internationale. Les Afghans en sont intimement convaincus, ce qui explique pourquoi, quel que soit leur milieu, ils participent activement à ce processus et au débat pré-électoral. Un cadre électoral solide a été mis en place. De nouveaux membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral ont été nommés. Le Président de la Commission électorale indépendante a été élu. Une stratégie nationale a été mise sur pied pour la sécurité des élections. En outre, deux nouveaux textes de loi ont été promulgués.

Alors que l'Afghanistan regarde vers un avenir meilleur, les ennemis de l'Afghanistan – les ennemis de la paix – poursuivent leur campagne de violence à l'encontre des civils, des soldats, des fonctionnaires, des hommes, des femmes, des enfants et des forces étrangères. Ils se trompent s'ils font de la barbarie la mesure de leur pouvoir; c'est la mesure de leur faiblesse. Tuer un agent de police, en particulier s'il s'agit d'une femme qui protège et sert son pays, n'a rien de courageux. Il est temps que les Taliban cessent le

massacre, renoncent à la violence et entendent l'appel à la paix.

Les premières tentatives de négociations de paix ont souffert de l'insistance que mettent les Taliban à ramener l'Afghanistan au passé. Mais le peuple afghan ne veut pas revenir en arrière. Il veut que la violence cesse. C'est pourquoi, malgré les atrocités commises, les dirigeants afghans n'ont pas perdu la foi en une solution politique.

Les pays de la région, en particulier le Pakistan, jouent un rôle important à l'appui de ce processus. Nous avons trouvé encourageants les résultats de la visite que le Président Karzai a effectuée récemment à Islamabad, et nous sommes rassurés par les assurances données par le nouveau Gouvernement pakistanais de son appui au processus. Nous nous réjouissons à la perspective d'œuvrer de concert pour renforcer notre coopération.

À l'approche de la décennie de transformation, nous devons consolider les acquis de ces 12 dernières années, en dépit des difficultés, de nos points de vulnérabilité et des risques encourus. Au cours des prochaines années, nous allons devoir faire fond sur nos réalisations et permettre à l'Afghanistan de cheminer de façon autonome, de faire entendre sa voix et de devenir un partenaire à part entière de la communauté internationale. En cette période de changements, nous irons aux urnes dans le but de trouver des solutions, dans un esprit d'unité et de cohésion nationales, avec l'appui de nos partenaires internationaux, pour faire avancer notre lutte pour la démocratie, la prospérité et la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/535), et remercier également notre collègue, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration, qui développe clairement la position et les vues de son gouvernement sur les processus en cours en Afghanistan.

Nous voudrions souligner l'importance du maintien de l'engagement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour la promotion de la paix et de la stabilité dans le pays, dans le cadre d'un appui accru à la réalisation des

objectifs du Gouvernement. Nous convenons que le rôle de la MANUA dans le pays doit évoluer vers un rôle de renforcement des capacités nationales, et que ses activités doivent s'aligner sur les priorités nationales. Par conséquent, la MANUA doit être dotée des ressources suffisantes pour s'acquitter efficacement de ses tâches essentielles.

La période considérée a été marquée par plusieurs faits nouveaux importants, qui ont consolidé davantage la poursuite des progrès de l'Afghanistan vers la réalisation des objectifs de la période de transition. Le lancement de la cinquième et dernière phase de transition dans le domaine de la sécurité, le 18 juin, a constitué une étape décisive qui a placé les forces de sécurité afghanes aux commandes et prouvé leur détermination à assumer pleinement les responsabilités en matière de sécurité à travers le pays.

L'année 2014 sera marquée par un autre événement de premier plan pour le renforcement de la souveraineté afghane et de l'unité nationale – à savoir, les élections présidentielle et provinciales. Nous notons que des mesures importantes ont été prises en préparation des élections, notamment l'adoption de plusieurs textes législatifs et l'annonce de nominations importantes, ainsi que d'autres mesures visant à assurer une plus grande implication et participation de la population dans le processus pré-électoral.

Nous nous félicitons des résultats de la première réunion des hauts responsables du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, organisée à Kaboul le 3 juillet, qui a fourni l'occasion importante de faire le point de la mise en œuvre des engagements pris au titre du Cadre un an après son adoption, et d'envisager de nouveaux moyens d'avancer. Il est à noter que la réunion a salué les progrès réalisés par le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour honorer leurs engagements respectifs, et appelé à des mesures fermes de la part des deux parties dans les domaines du Cadre où des progrès supplémentaires sont nécessaires.

Garantir la paix et la réconciliation nationale constitue un élément fondamental pour la stabilité et l'unité durables en Afghanistan. Nous saluons les efforts constants entrepris par le Gouvernement afghan pour faire avancer ce processus, notamment grâce au Haut Conseil pour la paix et à la mise en œuvre du programme pour la paix et la réconciliation en Afghanistan. Nous insistons sur la nécessité de respecter la Constitution de l'Afghanistan et de continuer à faire en sorte que le processus de réconciliation soit dirigé et contrôlé

par les Afghans. Toute tentative de remettre en cause l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et d'annuler les acquis démocratiques engrangés au fil des ans est inacceptable et doit être évitée.

Des relations et une coopération plus solides entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux sur un large éventail de questions – notamment la paix et la réconciliation, les problèmes de sécurité régionale, le développement et l'assistance humanitaire – sont essentielles pour l'avenir pacifique et stable du pays et de la région. Nous saluons l'intensification des contacts entre l'Afghanistan et ses différents partenaires au sein des cadres bilatéraux et multilatéraux.

Le Processus d'Istanbul sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie constitue une plateforme régionale de dialogue et de partenariat sans égale dans le but de promouvoir la sécurité, la confiance et la coopération, avec l'Afghanistan en son centre. Après l'adoption des plans de mise en œuvre de toutes les mesures de confiance à la conférence ministérielle d'Almaty en avril, l'accent se porte désormais sur la réalisation d'activités pratiques et concrètes dans le cadre de chaque mesure de confiance. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion des hauts responsables du Processus qui se tiendra à New York la semaine prochaine. Nous remercions également le Gouvernement chinois d'avoir proposé d'accueillir la réunion ministérielle de l'été prochain.

Mon pays prend part aux efforts internationaux en Afghanistan et continuera de le faire après 2014. Nous resterons activement engagés dans le Processus d'Istanbul sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie, et sommes prêts à participer à d'autres initiatives régionales. Alors que les forces de sécurité internationales préparent leur retrait l'année prochaine, mon pays est déterminé à accroître sa coopération avec l'Afghanistan au moyen d'une aide au renforcement des capacités et de programmes de formation dans les domaines de la fonction publique, de la répression, de la lutte antimines, des contrôles frontaliers et douaniers, de la santé et de la réinsertion.

Tout récemment, nos relations bilatérales sont devenues particulièrement dynamiques, notamment grâce à plusieurs visites ministérielles afghanes à Bakou. Nous sommes très heureux de l'intérêt accru du Gouvernement afghan à profiter de l'expérience de l'Azerbaïdjan dans d'autres domaines, comme l'énergie,

l'exploitation des ressources minérales, la gestion des situations d'urgence et le cybergouvernement. Nous sommes disposés à lui apporter une aide active.

L'Azerbaïdjan soutient vigoureusement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan, et aidera le peuple afghan frère à concrétiser son aspiration légitime à bâtir un État sûr, autonome et autogéré.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ján Kubiš de son exposé sur la situation en Afghanistan et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/535), ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration très détaillée.

La situation alarmante qui règne en République islamique d'Afghanistan reste au centre de l'attention de la communauté internationale, d'autant que le pays est en passe de connaître un tournant – l'année 2014 – qui déterminera en grande partie la dynamique de la situation, non seulement en Afghanistan, mais dans l'ensemble de la région. Nous avons maintes fois souligné que notre vision d'avenir pour l'Afghanistan était celle d'un État neutre, paisible, prospère et indépendant, affranchi du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue. Cette vision est reflétée dans la déclaration de Bichkek, adoptée par les chefs d'État de l'Organisation de Shanghai pour la coopération le 13 septembre.

Nous suivons de près le processus de transition en Afghanistan, dont l'un des éléments clefs est le transfert aux Afghans de la responsabilité de la sécurité dans leur pays. Nous ne pouvons manquer de noter les efforts déployés par les dirigeants afghans pour renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité en vue de répondre efficacement aux problèmes de sécurité que rencontre le pays.

Dans le même temps, il convient de relever que la situation politique et militaire en Afghanistan est loin d'être stable. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que l'achèvement du transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) aux Afghans se déroule dans un contexte où l'activité extrémiste subversive s'accroît, notamment le long du périmètre nord de l'Afghanistan. Le niveau de la menace terroriste en provenance de l'Afghanistan demeure critique. Les indicateurs du processus de transfert d'autorité divergent malheureusement sensiblement des plans optimistes de la FIAS.

Un certain nombre de questions liées au mandat de la FIAS demeurent en suspens, y compris celles qui ont trait à l'approvisionnement, à l'équipement et à la formation des forces armées afghanes, au sein desquelles on constate une recrudescence des tensions interethniques. Le retrait de la présence militaire internationale en Afghanistan risque fort d'entraîner une détérioration de la situation et pourrait compliquer la tenue de l'élection présidentielle en 2014.

Les intentions des partenaires internationaux concernant le format, les objectifs et les fondements juridiques de la présence militaire qui subsistera en Afghanistan restent également incertaines. Nous ne sommes pas favorables au maintien d'une présence à long terme dans le pays. Il importe de définir un cadre juridique et un calendrier clairs; les tentatives visant à ce que cette présence soit de durée indéterminée suscitent de sérieuses interrogations quant à ses véritables objectifs.

Nous ne sommes pas les seuls à être concernés par les projets concernant la force dans la région. Une clarté absolue est nécessaire quant au nombre de soldats et aux objectifs d'une éventuelle opération de l'OTAN en Afghanistan, qui ne pourra se faire qu'après que la FIAS aura pleinement rendu compte au Conseil de sécurité de l'exécution de son mandat actuel. Toute nouvelle présence militaire internationale en Afghanistan doit reposer sur un cadre juridique clair. La transformation de la FIAS en une nouvelle mission internationale sans mandat de l'ONU correspondant créerait de sérieux problèmes juridiques pour ce qui est de l'appui logistique.

Le niveau alarmant de la production et du trafic de stupéfiants en République islamique d'Afghanistan est une préoccupation majeure. Il constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. Éliminer le trafic de stupéfiants nous permettrait de lutter plus efficacement contre le terrorisme qu'il finance.

Nous restons profondément préoccupés par les nombreux morts parmi la population civile résultant du recours aveugle et disproportionné à la force par les insurgés. Nous notons en outre que le rapport fait l'impasse sur les victimes civiles causées par les véhicules aériens sans pilote – appelés drones. Nous rappelons qu'il incombe à toutes les parties, y compris aux forces internationales, de garantir la sécurité de la population et de respecter scrupuleusement le droit international humanitaire.

Un processus ordonné de réconciliation nationale est un préalable à l'amélioration de la situation dans le pays. La participation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit avoir un caractère complémentaire. Un dialogue avec l'opposition armée ne peut avoir un impact positif que si Kaboul joue un rôle de premier plan et que les combattants respectent les principes de la réconciliation nationale, notamment en déposant les armes, en reconnaissant la Constitution de la République islamique d'Afghanistan, et en coupant une fois pour toutes tout lien avec Al-Qaïda et d'autres organisations extrémistes.

Cette nécessité a été clairement confirmée par l'échec des tentatives visant à lancer un processus de réconciliation nationale par l'intermédiaire d'un bureau de contact des Taliban à Doha. Cela n'a fait que compliquer davantage la situation et mettre au jour les véritables intentions des Taliban, qui ne souhaitent nullement discuter avec Kaboul mais recherchent une légitimité politique afin d'employer la force pour prendre le pouvoir après le départ des forces internationales. Nous devons tirer des enseignements de cette entreprise, dissiper toute illusion concernant les véritables objectifs des Taliban et, à l'avenir, aborder cette question de manière plus responsable. Le prix d'un accord avec les Taliban ne peut être la perte progressive des acquis obtenus par le pays ces 11 dernières années. À cet égard, il est particulièrement urgent d'accroître l'efficacité du régime des sanctions du Conseil de sécurité, qui constitue un instrument décisif de lutte antiterroriste.

La coopération régionale joue un rôle de plus en plus important. Une coopération solide entre l'ONU, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) contribuerait de manière considérable à régler les problèmes rencontrés en Afghanistan. Nous nous félicitons que la MANUA envisage de renforcer la coopération avec ces organisations, ce qui n'est pas vrai de ses partenaires de l'OTAN, qui s'entêtent à ne tenir aucun compte des appels de l'OTSC à l'amélioration de la coopération bilatérale concernant l'Afghanistan, en particulier en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. Même les rares fois où la FIAS a mené à bien plusieurs opérations en vue de détruire des laboratoires de production d'héroïne, en s'appuyant sur des informations fournies par leurs collègues russes, montrent que des opérations conjointes pourraient permettre d'obtenir bien plus de résultats.

Le rôle de l'ONU dans le règlement des problèmes afghans devrait être plus visible après le départ de la FIAS, et nous pensons donc que la MANUA continuera d'être le principal coordonnateur des efforts internationaux de stabilisation de la situation en Afghanistan. Nous nous attendons à ce que, dans le cadre de l'assistance qu'elle fournira pour les préparatifs et l'organisation de l'élection présidentielle de 2014, la Mission agisse strictement dans les limites de son mandat et conservera une position neutre. La Russie appuie et respecte depuis toujours les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour mettre en place des conditions propices à la stabilisation rapide du pays et de la région. Nous continuerons d'aider l'armée afghane en lui fournissant certains types d'armes et de munitions et en formant des spécialistes dans les écoles militaires russes de haut niveau, entre autres. Nous sommes disposés à travailler en partenariat avec tous les États concernés dans l'exécution des projets utiles pour l'Afghanistan, notamment dans les domaines de l'énergie et des infrastructures. Nous continuons également de fournir une aide humanitaire au peuple frère afghan.

Enfin, je voudrais dire à nos amis afghans que nous souhaitons plein succès à l'équipe nationale afghane de football à la Coupe du monde qui aura lieu en 2018 en Russie.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, pour son exposé d'aujourd'hui ainsi que pour son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, pour son intervention.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

J'aimerais commencer par rappeler une évidence: l'action de la communauté internationale aux côtés du peuple afghan ne sera véritablement couronnée de succès que lorsque les progrès réalisés depuis 12 ans seront devenus irréversibles. Ces progrès ne sont pas minces. Ils vont, pour n'en citer que quelques-uns, de la mise en place d'infrastructures collectives à la constitution ex nihilo d'une armée désormais en charge de l'ensemble du territoire, en passant par la création d'un réseau d'enseignement où sont scolarisés 6 millions d'enfants, dont 2 millions de filles.

Comment assurer la pérennité de ces acquis? D'abord, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/535), nous devons énoncer une claire promesse de soutien international à long terme afin de couper court à toute spéculation sur un éventuel vide sécuritaire ou politique après 2014. Ensuite, nous devons aider les autorités afghanes à réussir la transition politique. Il ne fait pas de doute que les élections présidentielle et provinciales d'avril 2014 seront cruciales pour l'avenir du pays. Si le scrutin manque de crédibilité aux yeux de la population, l'objectif de créer une société afghane stable et pacifiée sera compromis. Nous appelons donc à la tenue d'élections qui soient transparentes et inclusives. Nous prenons bonne note des efforts déjà déployés par les autorités afghanes en vue d'assurer la sécurité du scrutin. La tâche est considérable, comme vient, hélas, encore de le prouver l'assassinat du chef de la commission électorale de la province de Kunduz, perpétré hier par les Talibans. Nous nous réjouissons de la mise en place d'un cadre légal régissant les opérations électorales. Nous déplorons toutefois que ce cadre n'offre pas une place suffisante aux femmes. Nous appelons les autorités afghanes à faire plus pour garantir la participation des femmes au processus électoral en tant que candidates et électrices.

Un autre enjeu décisif de la transition politique est celui de la réconciliation nationale. Pour aboutir, le processus de paix devra largement être porté par les Afghans eux-mêmes car, à l'évidence, seule une réconciliation inter-afghane permettra d'ouvrir la voie à la fin durable des violences. Peu importe le lieu où se déroulent les pourparlers, l'important est qu'ils débutent et qu'ils puissent compter sur le soutien des acteurs régionaux.

Pérenniser les acquis n'est pas tout. Il faut également que le pays progresse dans nombre d'autres domaines, à commencer par celui des droits de l'homme. Ici, nous trouvons alarmante la recrudescence du nombre de victimes civiles du conflit, surtout parmi les femmes et les enfants. Nous sommes aussi préoccupés par le manque d'ambition en matière d'amélioration de la condition féminine. Sur ce point, il doit être clair que la communauté internationale attend des autorités afghanes qu'elles se conforment à leurs engagements internationaux et fassent respecter le principe d'égalité en droits pour les hommes et les femmes, inscrit dans la Constitution.

Aucune société ne peut aller de l'avant si elle se prive de la contribution de la moitié de la population.

Aussi est-il essentiel que la loi sur l'élimination des violences contre les femmes soit appliquée et que des mesures soient prises pour favoriser la participation des femmes dans tous les domaines de la vie publique, y compris les forces de l'ordre. Il n'est pas tolérable que se poursuivent les intimidations et les assassinats ciblant les femmes dans des positions dirigeantes. Je ne citerai que l'exemple du lieutenant de police Negara, l'officier féminin le plus haut gradé de la province de Helmand, qui a été lâchement assassinée il y a quelques jours. Lorsque les femmes sont menacées, elles doivent recevoir la même protection que celle qui serait accordée à leurs collègues masculins.

Je veux enfin redire l'importance que le Luxembourg accorde au sort des enfants en période de conflit. Nous nous réjouissons que, de concert avec l'UNICEF et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, le Gouvernement afghan ait élaboré une feuille de route visant à redynamiser la mise en œuvre du plan d'action contre le recrutement et l'exploitation des enfants dans les Forces nationales de sécurité afghanes. Il est capital, à nos yeux, que la MANUA continue d'apporter un appui efficace aux autorités afghanes dans la mise en œuvre de ce plan d'action et des activités contenues dans la feuille de route. Nous plaçons pour que la MANUA maintienne des capacités adéquates de protection de l'enfance, conformément aux dispositions de la résolution 2096 (2013).

Je conclurai en priant le Représentant spécial de transmettre au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan notre appréciation pour le travail remarquable qu'il accomplit dans des conditions souvent difficiles.

M. Oyarzábal (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial, M. Kubiš, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2013/535) et l'Ambassadeur Tanin de sa contribution importante au débat.

Le rapport du Secrétaire général dresse un tableau complet des conditions dans lesquelles se déroule la transition en Afghanistan, des progrès réalisés et des difficultés qu'il reste à surmonter. Grâce au rôle de direction de son gouvernement, à la ferme impulsion donnée par son peuple et à l'appui de la communauté internationale, l'Afghanistan a beaucoup avancé et se prépare à entrer dans une nouvelle phase d'indépendance et de souveraineté. À cet égard, le succès des élections de 2014 est essentiel pour consolider la paix et la

reconstruction en Afghanistan et pour mener à bien la transition politique et en matière de sécurité.

Nous nous félicitons donc des progrès réalisés dans les préparatifs des élections et de l'adoption de la loi établissant le cadre électoral, avec des institutions électorales indépendantes. Dans le même temps, nous considérons qu'il est important que les élections aient lieu dans des conditions de sécurité adéquates afin de permettre au peuple afghan d'exercer librement ses droits. Nous encourageons en particulier le Gouvernement afghan et la communauté internationale à prévoir la présence de femmes agents de police et de sécurité pour permettre aux Afghanes d'exercer leur droit d'élire leurs représentants. Nous espérons que cet aspect sera pris en considération dans le cadre du renouvellement prochain du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation du nombre des victimes civiles d'attentats terroristes, dont un grand nombre de morts et de blessés parmi les femmes et les enfants. Une évolution particulièrement inquiétante, à cet égard, est la déplorable augmentation des attaques visant les femmes qui occupent des charges publiques ou sont membres des forces de sécurité. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et les responsables de ces attaques doivent en répondre devant la justice.

Tout en reconnaissant les importants progrès accomplis ces dix dernières années sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Afghanistan, grâce au traitement prioritaire réservé par le Gouvernement afghan à cette question – fait qu'a reconnu également le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, en juin 2013, suite à la présentation du premier rapport national sur ce sujet –, nous estimons qu'il est possible de continuer à développer ces acquis. Nous comprenons les difficultés que cela représente mais nous considérons qu'il est essentiel que les femmes participent pleinement aux processus de paix et de réconciliation. Comme nous l'avons dit à d'autres occasions, nous estimons qu'il doit s'agir également d'une priorité stratégique pour la transition, puisque la pleine participation des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité économique est indispensable à la construction d'économies solides et à la consolidation de sociétés stables et justes.

S'agissant du processus de réconciliation, comme l'ont dit les autres membres du Conseil de sécurité et comme c'est le cas dans d'autres situations, nous estimons que la stabilité du pays ne saurait être obtenue par la voie purement militaire. Nous considérons, à cet égard, que le processus de réconciliation, autant que le processus de renforcement des institutions nationales, doit être pris en main par les Afghans eux-mêmes, si l'on veut parvenir à une paix et un développement durables. Les défis que doit relever l'Afghanistan sont interdépendants, dans la mesure où les progrès réalisés dans la consolidation de l'état de droit et des institutions, la réconciliation nationale et le développement économique et social se renforcent mutuellement. À cet égard, nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer la population et le Gouvernement afghans dans leurs efforts en faveur d'un développement économique et social ne laissant personne de côté.

Sous la direction de son gouvernement, l'impulsion résolue de sa population et les auspices de la communauté internationale, l'Afghanistan a parcouru beaucoup de chemin et s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de son indépendance et de sa souveraineté. Par sa présence et sa capacité d'interaction avec tous les secteurs de la vie politique et sociale afghane, l'ONU, par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, a joué un rôle fondamental, et appelé à l'être encore plus à mesure que la transition avance. En conséquence, je tiens à renouveler ici l'engagement de l'Argentine aux côtés de la population afghane, en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et du développement du pays.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons de nouveau la bienvenue à M. Ján Kubiš, que nous remercions de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/535). Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin de son intervention.

J'aurais quatre observations à faire. Premièrement, nous espérons voir se dérouler en 2014 un scrutin présidentiel crédible, dans des conditions acceptables par tous et qui permette de déboucher sur des solutions viables et durables aux problèmes sociaux, économiques et politiques de l'Afghanistan. Comme nous l'a rappelé M. Kubiš, on ne peut sous-estimer l'importance de cette élection pour l'avenir du pays : elle représente la meilleure des fondations pour asseoir une légitimité interne; elle est déterminante pour le maintien de l'engagement international; et elle donne aux Afghans le sentiment de prendre en charge

leur propre démocratie. De même, elle met à l'épreuve la viabilité d'une transition pacifique de pouvoirs entre les dirigeants du pays et permet de faire en sorte que le processus démocratique veille au respect du principe de responsabilité aux yeux de la population afghane.

Nous félicitons les autorités afghanes des avancées récentes enregistrées dans les préparatifs de cette élection, qui semblent aller dans la bonne direction, en particulier avec l'adoption du cadre législatif électoral et la récente nomination du Président de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. Cela étant, nous ne pouvons qu'exprimer notre déception devant le fait que la législation adoptée a ramené de 25 % à 20 % la proportion de sièges réservés aux femmes.

Cela m'amène à mon deuxième point, concernant le caractère toujours préoccupant des problèmes relatifs à la protection et à la représentation des femmes. L'attaque dont a fait l'objet récemment, dans la province de Helmand, une haut-fonctionnaire de la police, qui s'inscrit dans une tendance à la violence contre les femmes fonctionnaires de haut rang, est alarmante. Nous condamnons ces attaques, notamment en cette période où le Gouvernement afghan a commencé à assumer la pleine responsabilité de la sécurité dans le pays. En conséquence, il est important que nous défendions les droits de l'homme avec fermeté et que le Gouvernement redouble d'efforts pour s'assurer que les femmes participent au processus électoral et au processus de réconciliation, et continuent d'être incorporées dans les forces armées afghanes, afin d'encourager la confiance au sein de la population.

Troisièmement, je voudrais évoquer la situation du pays sur le plan de la sécurité. D'un côté, nous nous félicitons que les fonctions de sécurité aient été entièrement transférées aux autorités afghanes. Mais nous notons, en revanche, que les attentats terroristes s'intensifient et nous déplorons les nouveaux chiffres qui font état de l'augmentation continue du nombre de victimes civiles. Deux phénomènes majeurs, en outre, portent préjudice aux efforts en matière de sécurité et perdureront au-delà de 2014 : je veux parler du terrorisme international et du trafic de stupéfiants. L'appui continu de la communauté internationale aux forces de sécurité afghanes et le renforcement de la coopération transfrontalière seront indispensables pour éradiquer ces phénomènes.

Enfin, en juillet, nous avons eu l'occasion d'entendre un exposé instructif du Vice-Secrétaire

général sur la visite qu'il a effectuée en Afghanistan. Ce déplacement de haut niveau décidé par l'Organisation nous paraît aussi opportun que pertinent. Nous nous associons au message central qu'a transmis M. Jan Eliasson, au cours de cette visite, tendant à encourager tous les Afghans à préserver les progrès accomplis à ce jour et à continuer d'œuvrer en faveur de la paix, du développement et du respect des droits de l'homme.

À cet égard, je tiens à souligner que les Nations Unies jouent un rôle fondamental en Afghanistan, particulièrement en ce moment critique de transition, ainsi que dans le cadre des élections qui se tiendront l'an prochain. Le Guatemala continuera d'appuyer une forte présence des Nations Unies pour faire que l'Afghanistan soit en mesure, avec l'appui de la communauté internationale, d'aborder favorablement l'année 2014 et de relever les défis qui se présenteront par la suite.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Jan Kubiš de son exposé détaillé. Son leadership dynamique et la présence et le rôle efficaces de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) contribuent à la stabilisation de l'Afghanistan. À l'avenir, l'Organisation des Nations Unies va certainement jouer un rôle plus important encore s'agissant de consolider les avancées enregistrées au cours de la dernière décennie en Afghanistan et d'aider ce pays à négocier la transition sur les plans politique et de la sécurité.

Le tout dernier rapport du Secrétaire général (S/2013/535) souligne la voie à suivre. Auparavant, la visite du Vice-Secrétaire général Jan Eliasson en Afghanistan s'est avérée extrêmement importante pour évaluer la situation d'ensemble et proposer aux Afghans l'aide de l'ONU pour leur permettre de concrétiser leur aspiration à la paix, à la justice et au développement.

Nous avons également écouté avec plaisir l'Ambassadeur Zahir Tanin nous présenter le point de vue du Gouvernement afghan ainsi que les défis qu'il doit relever. Ses observations aujourd'hui sont à la fois clairvoyantes et encourageantes. Nous félicitons le peuple afghan de sa victoire au tournoi de la Fédération de football d'Asie du Sud. Nous sommes sensibles au message que l'Ambassadeur Tanin a adressé au Conseil. L'Afghanistan et le Pakistan œuvreront en faveur d'une coopération renforcée.

Dernièrement, les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan ont connu un regain de dynamisme. Peu après sa prise de fonctions, le Premier Ministre Nawaz

Sharif a dépêché à Kaboul, le 21 juillet, son conseiller à la sécurité nationale et aux affaires étrangères, M. Satar Jaziz, pour faire part de notre sincère souhait d'approfondir et d'élargir nos relations bilatérales. Nous avons souligné qu'il est de l'intérêt vital du Pakistan que l'Afghanistan soit pacifique, stable et uni. Nous avons aussi clairement et avec emphase indiqué que nous n'avons pas de candidat favori et que nous ne nous ingérerons pas dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Le Président Karzai a répondu chaleureusement aux sentiments du Premier Ministre et a déclaré que la collaboration entre son gouvernement et le Pakistan allait concourir à consolider les liens entre les deux pays.

Le Président Karzai s'est rendu au Pakistan à la fin août. À cette occasion, tout en faisant connaître sa conception d'une relation de bon voisinage pacifique et prospère, le Premier Ministre Sharif a affirmé que les peuples afghan et pakistanais étaient unis par des liens religieux, historiques et de parenté indéfectibles. Cette vision est le fruit des efforts sincères déployés par le Premier Ministre Sharif au cours de son premier mandat pour promouvoir la paix en Afghanistan et qui avaient concouru à la formation d'un Gouvernement largement représentatif en Afghanistan en 1992.

Nous savons gré également au Secrétaire général d'avoir évalué positivement les discussions tenues entre le Premier Ministre Sharif et le Président Karzai le mois dernier ainsi que des déclarations de soutien qu'il a prononcées au cours de la visite qu'il a effectuée au Pakistan à la mi-août.

Il importe que nos deux pays entretiennent des relations bilatérales solides, en particulier des partenariats commerciaux et économiques. Une collaboration productive entre le Pakistan et l'Afghanistan renforcerait les liens et la coopération économique au niveau régional. Nous continuerons de resserrer les relations dans les domaines du commerce, de l'énergie et de la communication grâce à des initiatives transnationales. À cet égard, les projets lancés dans les secteurs de la communication, de l'énergie et des chemins de fer sont extrêmement importants.

Les choses évoluent aussi sur d'autres fronts. À la demande du Gouvernement et du Haut Conseil pour la paix afghans, nous avons libéré sept nouveaux prisonniers talibans et annoncé la libération du mollah Abdul Ghani Baradar, en plus des 26 autres détenus libérés plus tôt. Ces décisions visent à faciliter le processus de réconciliation afghan.

Le processus de paix ne peut avancer que si les parties prenantes partagent toutes l'objectif de la réconciliation, un objectif que nous devons poursuivre ensemble, en affirmant notre communauté de vues. Le personnel militaire et civil pakistanais a consenti des sacrifices sans précédent afin d'encourager la paix dans la région. Ces sacrifices ne doivent pas rester vains, car la victoire du peuple afghan signifie la victoire pour nous tous.

Il est regrettable que l'initiative de dialogue avec les Taliban par le biais de leur bureau à Doha n'ait pas abouti, mais nous ne devons pas perdre espoir. Le dialogue est indispensable. Le Gouvernement afghan, les Taliban et les autres forces politiques afghanes doivent continuer à chercher les moyens de parvenir à une formule pour la réconciliation afghane.

Nous sommes heureux de voir le Secrétaire général indiquer que les forces de sécurité afghanes ont fait preuve d'une capacité et d'une détermination accrues à assumer leurs responsabilités en matière de sécurité. Nous croyons comprendre que remédier aux lacunes et aux défaillances est une priorité pour le Gouvernement afghan. Il importe aussi de porter un coup d'arrêt à la criminalité organisée, au trafic de stupéfiants et à la prolifération des armes illicites. Il nous faut une politique de surveillance des frontières plus agressive. Cela contribuerait à faire cesser les pilonnages des deux côtés de la frontière pakistano-afghane. Terroristes et insurgés des deux bords poussent le Pakistan et l'Afghanistan à l'escalade. Nous ne devons pas les laisser manipuler nos deux pays.

Au cours de sa visite le mois dernier, le Secrétaire général a appelé l'attention sur les conséquences néfastes de l'utilisation des drones armés. Les frappes effectuées au moyen de drones portent atteinte à notre souveraineté, sont contraires au droit international, y compris le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, provoquent des pertes civiles et sont préjudiciables à l'action menée pour lutter contre le terrorisme. Nous demandons la cessation des attaques de drones. L'ouverture d'urgence d'un dialogue approfondi pourrait contribuer à régler cette question.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il déclare que des institutions représentatives sont à la base d'un processus de transition stable. À cet égard, les élections de 2014 seront garantes de la légitimité interne et internationale. Nous souhaitons que le peuple afghan réussisse ses transitions sécuritaire et politique, mais l'économie afghane ne doit pas en faire les frais. Il

ne faut pas que la communauté internationale abandonne l'Afghanistan une nouvelle fois. Les engagements et promesses d'aide à l'Afghanistan doivent être honorés même à l'heure où les progrès font l'objet d'un examen au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Pour sa part, le Pakistan, malgré ses ressources limitées, apporte son soutien en contribuant financièrement à des projets principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures, pour un montant de 330 millions de dollars. Lors de la visite du Président Karzai, nous avons aussi réaffirmé notre volonté d'aider l'Afghanistan sur des projets relatifs à l'énergie et à l'infrastructure.

Notre décision de prolonger l'autorisation faite aux réfugiés afghans de rester au Pakistan jusqu'au 31 décembre 2015 est une nouvelle manifestation de notre détermination à venir en aide à nos frères et sœurs afghans en difficulté. Le retour rapide, volontaire et dans la dignité des réfugiés doit se poursuivre. L'appui continu du système des Nations Unies et de la communauté internationale est crucial à cet égard.

L'argent de la drogue joue un rôle majeur dans le financement de l'extrémisme et du terrorisme. Le rapport du Secrétaire général indique que 74 % de l'opium illicite produit dans le monde en 2012 provenait de l'Afghanistan. Nous nous efforçons d'adopter une approche régionale face à ce problème. Nous avons pris part à une série de réunions organisées à Kaboul le mois dernier dans le cadre de l'Initiative triangulaire. Le Pakistan a organisé une conférence ministérielle régionale sur la lutte contre les stupéfiants l'année dernière, à laquelle ont participé des représentants de 13 pays. Nous cherchons à créer un groupe de contact régional dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Nous estimons que la MANUA doit appuyer les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime afin de contrer la menace que posent la production et le trafic de stupéfiants.

La stabilité et la prospérité du Pakistan reposent sur la paix et de la sécurité en Afghanistan. Ce destin commun sert de moteur à nos relations avec Kaboul. Nous nous efforçons de renforcer la coopération bilatérale dans tous les secteurs, notamment dans les domaines économique, politique, militaire et du renseignement. Nous assurons au Gouvernement et au peuple afghans que nous demeurons attachés à un Afghanistan pacifique et prospère. Alors que nos frères et sœurs afghans s'acheminent vers un avenir radieux, ils trouveront toujours en nous des partenaires fidèles

à leurs côtés. Notre meilleur espoir reste de croire en notre voisin et en notre avenir commun.

M. Bertoux (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, pour son intervention, ainsi que l'Ambassadeur Tanin.

Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Union européenne.

L'Afghanistan est entré le 18 juin dernier dans la dernière phase de la transition, qui s'achèvera dans un peu plus d'un an. Les forces de sécurité afghanes sont désormais responsables de la sécurité sur la totalité du territoire, marquant ainsi la souveraineté restaurée de l'Afghanistan. Cette réussite s'est faite avec le concours des forces internationales, qui continuent de soutenir leurs frères d'armes afghans jusqu'à la fin de l'année 2014.

La présence de la communauté internationale aux côtés de l'Afghanistan ne s'arrêtera pas à la fin de la transition. Les partenaires internationaux de l'Afghanistan, comme la France, ont formalisé ou sont en train de formaliser avec le Gouvernement afghan le cadre de relations bilatérales différentes fondées sur une coopération militaire et civile renforcée. Plus encore, les contours des futures missions internationales d'appui aux forces de sécurité afghanes sont en cours de définition, en réponse aux demandes des autorités afghanes et conformément aux décisions qui ont été prises.

Une nouvelle ère s'ouvre donc pour l'Afghanistan, porteuse de promesses, mais également lourde de risques. Tous, autour de l'Afghanistan comme à l'intérieur du pays, suivent avec attention l'évolution de la situation. Mais, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/535), l'Afghanistan dispose aussi désormais d'un certain nombre d'atouts dans un environnement volatile. Nous devons nous appuyer sur ces piliers et continuer de les renforcer.

En premier lieu, le processus électoral afghan doit être exemplaire. Le 5 avril 2014, les Afghans éliront un nouveau président. Cette élection est un jalon important pour la communauté internationale et son soutien de long terme à l'Afghanistan, conformément au cadre agréé à Tokyo. Les élections doivent avoir lieu à la date prévue. Elles doivent être crédibles, inclusives, transparentes et pacifiques.

Nous notons avec satisfaction les mesures législatives prises au cours de l'été, qui laissent bien

augurer de leur préparation. Nous saluons l'ouverture ce lundi de la période d'inscription des candidats. Nous encourageons toutes les parties à s'approprier le processus électoral et s'emparer du débat public pour faire entendre leurs voix. Des différences profondes demeurent quant à la vision de ce que doit être l'Afghanistan. Elles doivent être intégrées au processus politique.

Deuxièmement, la qualité des forces de sécurité afghanes doit encore être renforcée. La recrudescence des combats a entraîné une augmentation du nombre de victimes, tant parmi les forces de sécurité que parmi les civils. Mais les forces de sécurité afghanes tiennent bon et montrent que les efforts entrepris par la communauté internationale pour les former commencent à porter leurs fruits.

Nous sommes choqués par les assassinats de femmes policières. Or, l'augmentation et la protection des effectifs féminins de la police afghane sont vitales pour permettre aux femmes afghanes de se sentir protégées à égalité avec les hommes. Nous saluons à ce titre le plan de développement du Ministère de l'intérieur pour augmenter leur nombre. Le déploiement d'effectifs policiers féminins dans les bureaux de vote sera par ailleurs important pour assurer une pleine participation des femmes au scrutin présidentiel.

Troisièmement, l'engagement de tous les partenaires internationaux auprès de l'Afghanistan doit être réaffirmé. Nous nous félicitons du dialogue entamé avec les partenaires de la région, qui ont un intérêt direct à la stabilité et au développement du pays, notamment au travers du Processus d'Istanbul. Nous soulignons à ce titre l'importance du cadre régional dans la lutte contre la production et le trafic de drogue et la mobilisation de la communauté internationale dans le cadre du Pacte de Paris.

La communauté internationale maintiendra son soutien à l'Afghanistan pendant cette période de transformation. Les engagements des partenaires internationaux de l'Afghanistan, en particulier des bailleurs de fonds, doivent être affichés clairement. À ce titre, la France débloquent prochainement 2 millions d'euros au bénéfice de la Commission électorale indépendante via le Programme des Nations Unies pour le développement.

Par ailleurs, nous considérons que les Nations Unies doivent être appelées à assumer une responsabilité accrue en Afghanistan ainsi qu'un renforcement du rôle

politique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui est de notre point de vue impératif pour faciliter la mise en œuvre des processus politiques. À cette fin, il nous semble notamment important d'en simplifier le mandat et de renforcer ses compétences de coordonnateur des fonds, programmes et agences spécialisées des Nations Unies. Enfin, nous sommes favorables au maintien d'une présence de la Mission sur l'ensemble du territoire.

Je conclurai en soulignant que seul un véritable processus politique inter-afghan inclusif permettra de garantir l'émergence d'un Afghanistan stable et pacifié. Ce dialogue doit être conduit par les Afghans, conformément aux principes définis par eux et entérinés par la communauté internationale à Bonn en 2011, ainsi que par le Conseil de sécurité. Beaucoup d'incertitudes demeurent et les efforts doivent être poursuivis. Pour autant, nous pouvons circonscrire collectivement les risques en nous appuyant sur un Afghanistan qui apparaît aujourd'hui plus fort qu'il ne l'a été au cours des 30 dernières années.

M. Sul Kyung-hoon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé. Nous appuyons pleinement les efforts dévoués du Représentant spécial et de son équipe. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration perspicace.

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui à un tournant alors qu'il est en train de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la transition dans les domaines politique et de la sécurité en 2014. Dans ce contexte, je souhaite mettre l'accent sur trois défis clefs que doit relever l'Afghanistan : les élections, les conditions de sécurité et les droits de l'homme.

Premièrement, il est essentiel que les élections présidentielle et provinciales se déroulent sans problème en 2014 afin de garantir une transition politique pacifique et de maintenir l'appui international. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption de lois électorales clefs, qui vont permettre de créer des cadres juridiques solides pour garantir la tenue d'élections régulières et crédibles. Nous nous félicitons également que les membres des deux commissions électorales aient été nommés en temps opportun.

Dans ce contexte, nous condamnons l'assassinat hier d'un haut responsable afghan du processus électoral. De tels actes de violence compromettent gravement les

efforts que déploie le peuple afghan pour favoriser une transition politique pacifique. À sept mois seulement des élections, garantir la sécurité du processus électoral doit être la priorité.

Il importe également d'accentuer les efforts visant à renforcer la participation des femmes. L'appui continu de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sera crucial en vue de consolider la légitimité et l'intégrité du processus.

Deuxièmement, l'instauration de conditions de sécurité stables revêt une importance capitale si l'on veut que la transition afghane soit irréversible et durable. Après le lancement de la cinquième et dernière phase du transfert des responsabilités en matière de sécurité en juin, les forces de sécurité afghanes assument maintenant l'entière responsabilité de la conduite de toutes les opérations dans l'ensemble du pays. Si des efforts sont en cours en vue de renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes, une augmentation de 23 % du nombre de victimes civiles durant la première moitié de 2013 montre que de graves problèmes de sécurité persistent. Les récentes attaques qui ont visé des installations des Nations Unies et des locaux diplomatiques sont une autre source de profonde préoccupation. Toutes les parties doivent déployer tous les efforts possibles pour garantir la protection des civils et honorer leurs obligations au regard du droit international. Il faut intensifier la formation des Forces nationales de sécurité afghanes et leur assurer l'aide nécessaire afin de protéger effectivement les civils et d'établir les responsabilités.

Troisièmement, la communauté internationale doit fournir un appui à long terme au Gouvernement afghan afin de réaliser des progrès dans des domaines clés conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. À cet égard, nous saluons le dialogue constructif établi entre le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux pendant la première Réunion des hauts responsables, tenue le 3 juillet. Au cours de cette réunion, il a été réitéré que le Gouvernement afghan devait tenir ses engagements, notamment en matière de renforcement du système de gestion financière et de lutte contre la corruption.

L'un des principaux engagements pris par le Gouvernement afghan conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est la promotion des droits fondamentaux, notamment ceux des femmes. Nous engageons instamment le Gouvernement afghan à renforcer ces efforts en appliquant pleinement la loi

sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et en garantissant l'indépendance de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, entre autres mesures.

La MANUA doit continuer à jouer un rôle central pour aider l'Afghanistan pendant la période de transition. L'appui continu de la communauté internationale sera d'une importance capitale pour la stabilité à long terme du pays. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion du Groupe de contact international pour l'Afghanistan, qui se tiendra demain ici à New York. Nous espérons que ce sera là une excellente occasion de signaler l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan.

Pour sa part, le Gouvernement coréen continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à renforcer les capacités afghanes, et je réitère notre promesse de contribuer 500 millions de dollars pendant la période 2011-2015. Nous continuerons à travailler avec le Gouvernement et le peuple afghans à la réalisation de notre objectif commun d'un Afghanistan prospère, stable et démocratique.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat sur la question de l'Afghanistan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jan Kubiš, pour son exposé, ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin, pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

Le rétablissement de la stabilité et la reconstruction du pays seront des tâches difficiles pour l'Afghanistan. Récemment, grâce aux efforts consentis par son gouvernement et son peuple, l'Afghanistan a fait des progrès notables en termes de reconstruction, et le processus de transition est entré dans une phase critique.

Pour instaurer un Afghanistan stable et prospère où les différentes communautés vivent en harmonie et, en fin de compte, réalisent l'objectif d'un Afghanistan gouverné par les Afghans, nous devons appuyer la poursuite d'efforts à long terme déployés par l'Afghanistan et par toutes les parties concernées. La communauté internationale devra continuer à appuyer et à aider l'Afghanistan.

Je soulignerai les points suivants.

Premièrement, la Chine se félicite de l'adoption récente de deux lois, la loi électorale et la loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante; de la nomination du chef de la Commission électorale indépendante; et du fait que le pays est sur le point de nommer des candidats à l'élection présidentielle. Nous espérons que toutes les parties afghanes poursuivront leur dialogue et leurs consultations, régleront dûment leurs différends et s'attacheront à préparer les élections afin d'en assurer le succès. Ce sera là l'étape cruciale d'un processus réussi de transition et de transformation.

Deuxièmement, s'agissant de la fréquence des incidents en matière de sécurité, qui ont fait un grand nombre de victimes civiles, la Chine tient à manifester sa préoccupation. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et le droit international connexe.

Les Forces nationales de sécurité afghanes ont entamé la dernière phase de leurs préparatifs avant d'assumer la responsabilité de la sécurité. Nous espérons que toutes les parties concernées agiront de manière responsable, confieront la responsabilité de la sécurité au Gouvernement afghan et s'attacheront à renforcer les capacités de l'armée et de la police afghanes afin d'assurer que la transition en matière de sécurité soit menée à bien.

Troisièmement, la Chine est favorable à un processus de réconciliation nationale contrôlé et mené par les Afghans. Nous appuyons le rôle actif du Haut Conseil pour la

Paix dans la promotion de la réconciliation nationale et nous nous félicitons de l'appui supplémentaire fourni par le Pakistan et par d'autres pays de la région. Nous espérons que la communauté internationale collaborera avec le Gouvernement et le peuple afghans et appuiera les efforts qu'ils mènent pour créer un climat favorable au processus de réconciliation.

Quatrièmement, la consolidation de la paix et la reconstruction exigeront un appui solide de la communauté internationale qui devra respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et honorer les engagements qu'elle a pris d'aider le pays conformément aux priorités énoncées dans la stratégie nationale de développement pour l'Afghanistan, et d'appuyer le renforcement de ses capacités de développement économique et social autonome.

La Chine appuie l'ONU en général et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en particulier, notamment pour son rôle directeur dans la coordination des efforts internationaux visant à régler la question afghane et à reconstruire le pays.

Cinquièmement, la Chine appuie les efforts déployés par l'Afghanistan pour renforcer ses relations d'amitié avec les pays voisins, établir une coopération régionale et relever activement des défis communs tels que le terrorisme et les stupéfiants. La Chine accueillera à Beijing l'année prochaine la quatrième réunion ministérielle du Processus d'Istanbul, renforçant ainsi les efforts visant à promouvoir la coopération entre les pays de la région, ainsi que la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan et dans la région.

En même temps, les initiatives connexes de coopération régionale doivent tenir compte des préoccupations des pays de la région, utiliser pleinement l'Organisation de Shanghai pour la coopération et d'autres organisations régionales, et procéder sur la base d'un consensus forgé par de vastes consultations.

La Chine est attachée depuis longtemps à développer des partenariats stratégiques avec l'Afghanistan. Nous suivons de près le processus de paix et de reconstruction en Afghanistan auquel nous participons activement. La Chine continuera à aider l'Afghanistan dans la mesure de ses capacités et à jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de ce pays.

M. Nduhungirehe (Rwanda) (*parle en anglais*) :
Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je remercie également M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé, et l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration.

Ce débat nous donne l'occasion de réfléchir aux progrès réalisés sur la voie d'une transition stable en Afghanistan, qu'elle soit d'ordre politique, économique, ou dans le domaine de la sécurité. En dépit des nombreux défis posés au processus de transition, dus essentiellement à l'insécurité et aux difficultés habituelles liées à la reconstruction post-confliktuelle, le Rwanda reconnaît les immenses progrès réalisés à ce jour en Afghanistan. Il importe de noter que l'Afghanistan dispose d'un Gouvernement dont l'objectif est l'unité nationale, la réconciliation et la promotion de la démocratie.

Ma délégation attache une grande importance à l'idée d'un dialogue et d'un règlement politique en période d'édification de la nation. C'est dans ce contexte que nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour établir des contacts avec les groupes d'opposition, y compris les Taliban. Tout engagement pacifique doit être inclusif et transparent et accompagné de mesures de confiance préalables. À cet égard, le Rwanda réaffirme son appui sans réserve à des processus de paix et de réconciliation nationale contrôlés et menés par les Afghans. Nous reconnaissons également les progrès réalisés par le Gouvernement afghan dans la préparation des élections présidentielle et provinciales prévues pour avril prochain. Nous saluons l'adoption de la législation électorale, du cadre juridique de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. Ces institutions sont la base d'un dispositif électoral vigoureux soumis à des règles convenues par les parties en vertu desquelles le prochain scrutin pourrait être remis en cause si nécessaire.

Nous espérons que tous les Afghans participeront à cet exercice démocratique et que le Gouvernement afghan fera tout pour que les femmes prennent part au processus électoral et soient dûment représentées.

Ma délégation tient à exprimer sa vive préoccupation face à la multiplication des attaques dont font l'objet des fonctionnaires et des civils en Afghanistan, et notamment les attaques contre des femmes en vue, comme en atteste l'assassinat par les Taliban du lieutenant Nigara, femme officier supérieur de la police afghane. Nous condamnons également l'assassinat du chef de la Commission électorale indépendante dans la province de Kunduz. Nous espérons que le Gouvernement afghan veillera à ce que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes, et nous appelons les partenaires internationaux et régionaux à apporter leur concours aux Afghans pour empêcher ce type de crimes odieux. Le Rwanda appelle de nouveau la communauté internationale à équiper les forces afghanes de façon proportionnelle aux réalités concrètes dans les régions et aux menaces à la sécurité existantes.

La stabilité à long terme et le développement économique de l'Afghanistan dépendent également de ses voisins et du rôle que joue la région dans son ensemble. Nous saluons les efforts constants que déploie le Président Hamid Karzaï en vue de renforcer la coopération avec les pays voisins, comme en

témoigne son récent déplacement officiel à Islamabad et à Téhéran. Le Rwanda exprime son appui à un dialogue et à une coopération constructifs entre les pays de la région, éléments essentiels pour l'instauration et le renforcement à long terme de la stabilité. Nous attachons une grande importance à l'engagement mutuel global souscrit à la Conférence de Tokyo en juillet 2012, sur lequel se fondera la coopération entre la communauté des donateurs et le Gouvernement afghan. Nous engageons le Gouvernement à honorer ses engagements dans tous les domaines, tel qu'énoncé dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Pour terminer, je tiens à dire que le Rwanda sait profondément gré à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan du rôle qu'elle joue dans ce pays. Par ailleurs, je suis convaincu que dans la perspective de la réduction d'effectifs prévue par la Force internationale d'assistance à la sécurité, d'ici la fin de 2014, l'ONU continuera de jouer le rôle crucial qui lui revient en appuyant les institutions de gouvernance afghanes à mesure qu'elles assument une part croissante des responsabilités dans le développement socioéconomique de leur pays.

M^{me} Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé d'aujourd'hui. Comme toujours, nous sommes reconnaissants au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à l'équipe de pays des Nations Unies du travail acharné et difficile qu'ils effectuent afin d'aider les Afghans à jeter les bases d'une stabilité et d'une prospérité accrues de leur pays. Nous restons de fermes défenseurs du rôle que joue l'ONU aujourd'hui en Afghanistan et du maintien de ce rôle après 2014.

Nous remercions l'Ambassadeur Tanin de s'être joint au débat d'aujourd'hui. Nous nous félicitons comme toujours de son étroite coopération avec le Conseil de sécurité. Bien entendu, les États-Unis ont à cœur d'œuvrer en faveur d'un Afghanistan pleinement souverain, démocratique et uni.

Je voudrais aborder ce matin quatre sujets : la transition en matière de sécurité, la transition politique, les droits de l'homme et ce que la communauté internationale doit faire pour aider l'Afghanistan à réussir son évolution.

Premièrement, je tiens à saluer les progrès qui continuent d'être réalisés dans la transition sécuritaire en Afghanistan. Les Forces nationales de sécurité afghanes

ont repris avec succès les rênes de la sécurité dans tout le pays, tandis que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) assume, depuis juin dernier, un simple rôle d'appui. Je salue l'intervention rapide des forces de sécurité afghanes et de la FIAS, qui ont sécurisé notre consulat et protégé notre personnel à Hérat après l'attentat terroriste du 13 septembre, et je présente nos condoléances aux victimes afghanes et à leurs familles. Nous remercions le Gouvernement afghan de son appui et de son partenariat qui se poursuit. Aujourd'hui, ce sont les forces afghanes qui défendent le peuple afghan et le Gouvernement afghan. C'est bien la façon dont cela devrait se passer, mais il convient également que nous continuions à les soutenir dans ce rôle, surtout lorsque s'engagera le processus électoral l'année prochaine.

Cela m'amène à ma deuxième remarque : nous ne saurions trop insister sur le fait que les prochains mois seront décisifs pour une transition politique pacifique et conforme à la constitution. Un processus électoral transparent, crédible et ouvert à tous est fondamental pour la stabilité et le développement démocratique de l'Afghanistan et pour la continuité de l'aide internationale au Gouvernement afghan, qui a exprimé très clairement son intention de tenir les élections dans les délais prévus et est déjà à pied d'œuvre.

À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption par le Parlement de textes de lois relatifs aux élections, qui ont été signés par le Président Karzai à la fin de juillet, et de la mise en œuvre continue de ces lois, notamment la nomination des membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. L'appui et l'engagement de la communauté internationale, tant au niveau bilatéral que par l'intermédiaire de l'ONU, demeurent indispensables.

Toutefois, ces transitions politiques et sécuritaires ne se produisent pas dans le vide. Les droits de l'homme ont de l'importance et j'en arrive ici à mon troisième point, à savoir qu'à mesure que nous avançons dans la période de transition et au-delà, il est impératif de protéger et promouvoir les droits de l'homme, et en particulier les droits des femmes et des filles. Il ne faut pas en effet que les progrès réalisés sur le plan des droits de l'homme, notamment les droits des femmes, depuis 2001 soient réduits à néant.

Nous sommes profondément préoccupés, à l'instar d'autres orateurs, par les récentes informations faisant état d'attaques ciblées, et meurtrières dans certains cas, à l'encontre de femmes agents de la police afghanes, fonctionnaires, hauts-responsables de l'administration,

ou autres. Les femmes afghanes ont une contribution immense à apporter à l'avenir de leur pays, et elles doivent participer à la vie civique de l'Afghanistan en tant que cadres et que décideurs. Le rôle et la participation des acteurs de la société civile et d'autres défenseurs des droits des femmes dans les processus de prise de décision sont absolument essentiels au maintien de la paix et de la stabilité. D'une manière générale, il ne saurait y avoir de progrès en Afghanistan en l'absence de progrès pour les femmes.

En ce qui concerne la nomination des commissaires à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme en juillet, nous voudrions souligner à quel point il importe que l'indépendance et l'intégrité de la Commission soient respectés, que les commissaires eux-mêmes soient indépendants et que la Commission apparaisse crédible aux yeux du peuple afghan.

Quatrièmement et enfin, il faut maintenir l'appui régional et international même au-delà du processus de transition pour donner aux Afghans une chance d'œuvrer à cet avenir meilleur. Nous attendons avec intérêt les réunions du Groupe de contact international et des pays du cœur de l'Asie dans les prochains jours, ici à New York. Les Nations Unies doivent jouer un rôle central alors que l'Afghanistan connaît d'importantes transitions politique, économique et sécuritaire. Les responsables de la MANUA doivent continuer d'apporter leur concours aux élections afghanes de 2014, notamment en collaborant étroitement avec la Commission électorale indépendante dans le cadre de la formation, des campagnes d'information publiques et des efforts visant à réduire les risques de fraude.

L'Afghanistan est au seuil d'une période charnière. Les États-Unis demeurent attachés à un partenariat durable avec l'Afghanistan en cette période de transition et à l'approche de sa décennie de transformation.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2013/535), son Représentant spécial, M. Jan Kubiš, de son exposé, et l'Ambassadeur Tanin de ses remarques constructives de ce matin.

D'emblée, je voudrais condamner les attentats perpétrés récemment en Afghanistan. Ces derniers mois, nous avons été témoins d'une brutale augmentation du nombre de morts et de blessés parmi les civils, y compris des femmes et des enfants. Comme M. Kubiš l'a indiqué, le meurtre du lieutenant Nigara – l'une des

femmes cadres de la police afghane – est la dernière tragédie en date. Ces attaques sont répréhensibles et nous rappellent les lourds défis qu'il faut relever pour instaurer la paix en Afghanistan.

J'axerai ma déclaration aujourd'hui sur cinq domaines clefs : la sécurité, les élections de 2014, le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, la paix et la réconciliation et l'engagement futur des Nations Unies en Afghanistan.

S'agissant, premièrement, de la sécurité, les Forces nationales de sécurité afghanes ont maintenant repris les rênes de la sécurité dans tout le pays et continuent de gagner en confiance et en capacités. C'est là un résultat considérable, même si nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Comme le souligne le Secrétaire général et comme l'a confirmé M. Kubiš aujourd'hui, l'été aura été très éprouvant pour les forces de sécurité afghanes. Le nombre de victimes a augmenté, ce qui souligne bien le caractère essentiel du maintien de l'appui de la communauté internationale. Le Royaume-Uni continuera d'apporter son concours aux forces de sécurité afghanes, en prenant notamment la tête de la coalition à l'École d'officiers de l'Armée nationale afghane qui vient d'être créée.

En ce qui concerne, deuxièmement, les élections de 2014, l'Afghanistan traverse, à l'approche des élections présidentielle et provinciales de 2014, une phase cruciale. La période d'inscription des candidats vient de s'ouvrir, et nous voulons croire à une large participation, y compris des femmes, à ce processus où les Afghans s'appêtent à décider des destinées de leur pays. Il sera essentiel de mettre en place un cadre solide pour les élections. La loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante et la loi électorale représentent autant de mesures importantes pour garantir la tenue d'élections transparentes, crédibles et inclusives. Le Royaume-Uni, pour sa part, continuera de soutenir ce processus, notamment en versant une contribution supplémentaire de 12 millions de dollars au projet ELECT II du Programme des Nations Unies pour le développement.

Troisièmement, s'agissant du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, la réunion du 3 juillet a confirmé que des progrès satisfaisants étaient réalisés. Néanmoins, ni le Gouvernement afghan ni la communauté internationale ne peuvent se permettre de relâcher leurs efforts. Il importe au plus haut point, dans l'optique d'un développement durable et du maintien de l'appui des donateurs, de réaliser des progrès dans les

domaines prioritaires que sont, notamment, le rôle des femmes et les droits de l'homme. Nous engageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à apporter son concours au suivi, à la coordination et à la communication de l'information sur les progrès accomplis au cours des prochains mois.

Quatrièmement, s'agissant des efforts pour trouver un accord politique, ce dernier demeure la meilleure façon de garantir une paix durable en Afghanistan. Nous nous félicitons de la poursuite des efforts en faveur d'un processus de paix mené par les Afghans. Dans les mois qui viennent, nous souhaitons que des réunions aient rapidement lieu entre les Taliban et les États-Unis, et entre les Taliban et le Haut Conseil pour la paix afghan. Les voisins les plus proches de l'Afghanistan joueront également un rôle essentiel. La visite du Président Karzai au Pakistan le mois dernier a produit des résultats tangibles en matière d'accords commerciaux, économiques et de paix. Par ailleurs, le Royaume-Uni continue d'appuyer le Processus d'Istanbul et d'autres initiatives qui encouragent les échanges, la prospérité économique et la sécurité.

Enfin, je voudrais évoquer l'avenir de l'ONU après les élections et au-delà. Le partenariat entre la MANUA et le Gouvernement afghan est très important. Dans la mesure où cette relation va évoluer avec la nouvelle orientation que prendra l'action de la communauté internationale en Afghanistan, la MANUA doit conserver une présence adéquate dans tout le pays. Elle doit apporter le niveau d'appui idoine pour que la communauté internationale respecte les engagements convenus, en particulier en matière de droits de l'homme et de droits des femmes. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, il est essentiel à cette fin que la MANUA et les institutions spécialisées des Nations Unies promeuvent l'unité d'action et coordonnent mieux leurs activités sur le terrain.

Nous ne prenons pas à la légère les défis qui nous attendent. Cependant, il y a des raisons d'être optimiste et si nous soutenons ensemble le Gouvernement afghan, nous pourrions réaliser notre vision commune d'un Afghanistan stable, uni et prospère. Le Royaume-Uni continuera de jouer un rôle fort et dynamique à cet égard.

M. Loulichki (Maroc) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/535). Je voudrais

féliciter, à travers lui, l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de l'équipe de pays pour leur appui aux efforts de l'Afghanistan. Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin du compte-rendu qu'il nous a donné des efforts entrepris par son pays pour faire face aux défis auxquels il est confronté.

Le rapport du Secrétaire général fait état d'une véritable dynamique sur le plan politique, illustrée par les préparatifs des élections présidentielle et provinciales de 2014, prélude au lancement de la phase de transformation qui sera entamée avec la fin de la présence de la force internationale en Afghanistan. Il s'agit là d'une période décisive dans l'histoire des Afghans et déterminante dans la stabilité de l'ensemble de la région.

Nous accueillons avec satisfaction les progrès réalisés dans le processus d'organisation des échéances électorales, en premier lieu la désignation des membres et du Président de la Commission électorale indépendante, et l'adoption des lois régissant l'opération électorale. La validation le 31 juillet par la Commission du plan opérationnel pour les élections de 2014 et l'approbation du projet de soutien électoral de l'ONU sont des pas importants à saluer. La communauté internationale est appelée à accompagner ces efforts non seulement lors du déroulement de l'opération électorale, mais également lors de la phase postélectorale, et dans la perspective du retrait de la présence de la force internationale en 2014.

L'Afghanistan continue de faire face à des défis en termes de sécurité, y compris des actes terroristes. Preuve en est l'augmentation de 23 % entre 2012 et 2013 du nombre de civils tués, dont 78 enfants. Le Gouvernement poursuit la consolidation de ses forces en vue d'assumer ses responsabilités dans ce domaine, et cette tâche est lourde et exigeante. La création d'une police de proximité, la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer une approche intégrée de la justice et de l'état de droit en Afghanistan, et l'élargissement du programme pour une police locale sont des mesures concrètes susceptibles de favoriser un déroulement paisible des élections et de garantir une amélioration de la situation de la sécurité à long terme.

La stabilité de l'Afghanistan se ressent de son voisinage et l'influence. Il est réconfortant de voir s'installer une coopération régionale solidaire autour de ce pays pour l'aider à réussir sa transition vers la stabilité, la démocratie et le développement. Le Pakistan a donné, à travers son Premier Ministre, M. Nawaz

Sharif, un gage de bon voisinage et de coopération qui vient s'ajouter à son geste humanitaire de proroger, jusqu'au 31 décembre 2015, les cartes d'enregistrement de réfugiés installés sur le territoire pakistanais.

Le Royaume du Maroc se réjouit également des efforts d'intégration de l'Afghanistan dans son paysage économique régional, comme en témoigne son adhésion le 7 juillet au Traité sur la Charte de l'énergie, devenant ainsi le cinquante-quatrième membre de cet espace, ainsi que des progrès réalisés dans le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde. C'est là un pas positif sur la voie de l'intégration économique régionale. Cet engagement en faveur de la coopération et de l'intégration régionales a d'ailleurs trouvé son écho à la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération qui a réaffirmé son soutien à un Afghanistan indépendant, pacifique, neutre et prospère, affranchi du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue.

Mon pays se réjouit de cette dynamique de coopération régionale entre l'Afghanistan et ses voisins. C'est là un atout majeur pour réussir le passage de 2014 vers un Afghanistan qui prend en charge son destin et construit une société démocratique, réconciliée et respectueuse des droits de l'homme. Comme l'ont dit et souligné tous ceux qui ont pris la parole avant moi, cette réappropriation par l'Afghanistan de son destin requiert cependant un accompagnement et un appui de la part de l'ONU et de la communauté internationale, avant et après l'échéance de 2014, pour rendre la stabilité de l'Afghanistan irréversible.

M. Menan (Togo) : Je voudrais commencer par remercier M. Ján Kubiš pour la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/535) et pour le travail qu'il effectue à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de son intervention fort édifiante.

Au troisième débat du Conseil sur la situation en Afghanistan cette année, nous notons qu'en dépit des efforts faits, des incertitudes demeurent sur les plans politique, humanitaire, de la sécurité et des droits de l'homme. Nous notons également qu'en dépit de tout, la coopération que ce pays entretient avec les pays de la région continue de se consolider.

Au plan politique, la situation reste dominée par le processus de paix et les échéances électorales de 2014.

Concernant le processus de paix, l'annonce de l'ouverture, le 18 juin, d'un bureau des Taliban dans un autre pays a porté un coup dur au processus de réconciliation interafghan. La décision du Gouvernement de suspendre les pourparlers et de préférer un dialogue conduit par les Afghans est la conséquence de l'inquiétude qu'a suscitée l'ouverture de ce bureau dont les attributions étaient diversement appréciées. Face à une telle situation, nous convions toutes les parties afghanes à reprendre le dialogue. À cet égard, nous félicitons le secrétariat commun du Programme afghan pour la paix et la réintégration de son travail en faveur des ex-insurgés, auquel la MANUA apporte un appui constant.

Quant aux élections présidentielle et provinciales de 2014, le processus de préparation imprime une nouvelle dynamique à la vie politique en Afghanistan, avec l'appui précieux du Programme des Nations Unies pour le développement. L'adoption de la loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral participe d'une telle dynamique. De même, nous nous félicitons des consultations ayant conduit à la nomination des membres desdites Commissions, mais regrettons l'absence des organisations de la société civile en leur sein.

Les échéances électorales de 2014 se préparent malheureusement dans une atmosphère d'insécurité. Bien plus, il y a des controverses quant à la tenue même de ces élections. En parallèle, des campagnes d'intoxication visant à décourager les électeurs seraient organisées.

Ces situations malheureuses appellent l'attention de la communauté internationale sur le fait que l'Afghanistan a toujours besoin du concours de l'ensemble de ses partenaires pour parachever le processus en cours.

Au regard de l'importance des élections de 2014, et alors que les forces afghanes prennent progressivement en main les responsabilités en matière de sécurité, il serait indiqué que le Secrétaire général fasse un rapport au Conseil de sécurité sur l'état des préparatifs de ces élections afin de l'amener à examiner les difficultés potentielles.

Le climat sécuritaire dans lequel se préparent les élections n'est que révélateur d'une atmosphère plus générale. En effet, les incidents sécuritaires n'ont pas connu de répit, malgré la poursuite des recrutements

au sein des forces afghanes et les efforts visant à renforcer les capacités desdites forces. Les actes de violence connaissent une hausse et visent également le personnel de l'ONU et ses partenaires, de même que les représentations diplomatiques. L'insécurité se nourrit de la question des stupéfiants dont la culture ne cesse de croître. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre et à intensifier la lutte contre la culture du pavot en particulier.

La question des droits de l'homme soulève une inquiétude en Afghanistan. Il est même fait état d'irrégularités quant à la procédure de nomination des nouveaux membres de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous invitons le Gouvernement à préserver le statut de cette commission, comme il s'y est engagé.

La protection des civils se trouve également fragilisée et les victimes civiles se comptent par milliers en raison de l'utilisation d'engins explosifs improvisés et de l'intensification des combats au sol. S'agissant de la persistance de la torture et autres mauvais traitements, nous engageons le Gouvernement à continuer de prendre des mesures utiles de sorte à maîtriser ces violations, particulièrement contre les femmes et les enfants.

Le Togo condamne en outre l'utilisation d'enfants soldats par les insurgés et se félicite des progrès réalisés dans la lutte contre ce fléau à travers le Plan d'action visant à prévenir le recrutement des mineurs. À cet égard, l'aide de la Représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflit armé et de l'UNICEF paraît salubre.

La signature par l'Afghanistan d'accords avec des pays voisins augure un avenir prometteur dans les relations entre cet État et les autres États de la région et même au-delà, comme viennent de nous le dire M. Jan Kubiš et l'Ambassadeur de l'Afghanistan. Dans un tel contexte, l'hospitalité continue du Pakistan à l'égard des réfugiés afghans mérite d'être saluée. Au demeurant, le nombre de personnes ayant besoin d'assistance s'élèverait à plus de 135 000.

Je vais conclure en soulignant que l'Afghanistan a plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale dans son ensemble afin de relever les défis qui se posent à lui, surtout dans la perspective du retrait des forces internationales à la fin de l'année prochaine. À cet égard, le Togo renouvelle sa reconnaissance à l'ONU, à la MANUA, aux fonds et programmes, et aux partenaires gouvernementaux pour l'assistance qu'ils

continuent d'apporter en vue d'assurer à l'Afghanistan la place qui devrait être la sienne dans le concert des nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Je remercie tout d'abord le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé et pour la manière dont il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que tout le personnel des Nations Unies en Afghanistan pour leur dévouement et leurs efforts. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de nous avoir fait le point des progrès réalisés dans la transition de l'Afghanistan et pour sa coopération, toujours importante, ici, à New York.

Trois mois après les annonces de 2013 qui ont marqué un tournant, des progrès considérables ont été accomplis dans la transition en matière de sécurité. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont maintenant pris la direction des opérations en matière de sécurité et ont fait preuve d'une capacité accrue d'assurer aux Afghans la sécurité et la stabilité au moment où l'Afghanistan poursuit sa transition. Bien que l'insurrection soit affaiblie, elle se maintient. Les menaces à l'ordre public perdurent, et la contribution soutenue de la communauté internationale à l'appui des forces armées et de la police afghanes continuera donc d'être essentielle pour assurer la sécurité à long terme de l'Afghanistan. De même, les progrès accomplis au titre des engagements pris à Tokyo sont essentiels pour répondre aux attentes légitimes du peuple afghan et pour maintenir le niveau inégalé de ressources promises par la communauté internationale. Bien que des progrès aient été accomplis au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, il faut en faire plus. En particulier, des élections sans exclusive et transparentes crédibles seront décisives pour la transition politique et économique. L'adoption de la loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral met en place un cadre législatif solide mais une application ferme sera essentielle, et nous appelons à la pleine application de ces lois.

Une forte et large participation des électeurs est importante pour que les résultats des élections puissent être crédibles et acceptables. Nous applaudissons aux efforts de sensibilisation en cours, que nous considérons comme essentiels aux préparatifs des élections. L'ONU,

appuyée par des pays tels que l'Australie, fournit un appui technique essentiel.

Nous devons faire fond sur les progrès accomplis en matière de droits de l'homme en Afghanistan au cours des 10 dernières années, y compris les droits des femmes et des filles. Les engagements constitutionnels et législatifs pris en matière d'égalité des sexes doivent être honorés. Le Gouvernement afghan doit poursuivre sur sa lancée en prévenant la violence à l'égard des femmes et en luttant contre ce problème. Bien que des acquis aient été obtenus, des lacunes existent dans l'application systématique de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Le succès de la transition de l'Afghanistan dépendra de plus en plus de l'instauration d'une croissance économique générale qui crée des emplois et contribue à soutenir une viabilité budgétaire. Pour cela, le Gouvernement doit fixer les priorités de son programme de développement pour faire reculer la pauvreté et améliorer les moyens d'existence. S'attaquer à la corruption est un engagement important au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/535), l'Afghanistan doit toujours faire face à des problèmes humanitaires considérables, y compris un phénomène inquiétant de multiplication des déplacements à l'intérieur du pays. La hausse du nombre de victimes civiles, imputable principalement à des éléments hostiles au Gouvernement, est extrêmement inquiétante. Nous devons en outre condamner dans les termes les plus fermes la récente multiplication des attaques ciblant des civils, y compris de femmes hauts fonctionnaires, de femmes agents de police, de députées et de membres du personnel électoral.

L'action militaire seule ne mettra pas fin au conflit en Afghanistan. Une solution politique négociée est nécessaire pour assurer une sécurité durable et protéger les acquis des 10 dernières années. Ce processus sera long et complexe et connaîtra inévitablement des ratés. Il faut cependant poursuivre les efforts de paix et de réconciliation. Le régime de sanctions du Conseil concernant les Taliban a été établi pour lutter contre les violations des droits de l'homme commises par les Taliban et leur utilisation du territoire afghan pour mener des activités terroristes. Le régime de sanctions restera un instrument important, qui peut être adapté pour appuyer le processus de paix et de réconciliation.

L'appui du Conseil de sécurité à la transition de l'Afghanistan reflète l'attachement de l'ensemble de la communauté internationale à l'avenir de l'Afghanistan. L'Australie entend travailler avec les membres du Conseil lorsqu'elle conduira la négociation du projet de résolution concernant la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), que le Conseil devrait adopter durant la deuxième semaine d'octobre. La MANUA continuera de jouer un rôle essentiel dans la promotion et la défense actives des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des filles, ainsi que dans la coordination des efforts des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale, conformément aux priorités du Gouvernement afghan. Nous comptons bien conduire les négociations sur le renouvellement du mandat de la MANUA en mars 2014, y compris pour ce qui est de la nécessité d'assurer des financements appropriés.

Pour terminer, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, nous devons maintenant protéger les acquis des 10 dernières années. La transition progresse et le rôle de l'ONU et des organismes apparentés demeure important. Néanmoins, bien que la communauté internationale reste déterminée à aider l'Afghanistan à faire en sorte que ces gains s'inscrivent dans la durée, c'est au Gouvernement afghan qu'il revient au premier chef de saisir l'occasion qui s'offre à lui de construire un avenir sûr et prospère. Nous ne doutons pas qu'il le fera.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je rappelle aux orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à quatre minutes au maximum pour permettre au Conseil de mener à bien ses travaux avec diligence. Les délégations dont la déclaration est plus longue sont invitées à en distribuer le texte écrit et à en lire une version abrégée devant le Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport exhaustif (S/2013/535), ainsi que le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

L'Italie s'associe pleinement à la déclaration qui doit être faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais par ailleurs faire quelques commentaires à titre national.

L'Afghanistan s'apprête à entrer dans une phase cruciale de son histoire. À partir de maintenant, et jusqu'à la fin de 2014, le pays va passer par une succession de moments importants touchant aux aspects politiques et sécuritaires – étroitement liés – de sa transition. Je veux parler de l'élection présidentielle d'avril 2014, de la passation de pouvoir qui s'ensuivra entre le Président Karzai et son successeur, du retrait progressif de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la définition des forces qui en prendront le relais.

S'agissant de la sécurité, le début de la cinquième et dernière phase du processus de transition, à partir de laquelle le territoire afghan passera intégralement sous le contrôle des Forces nationales de sécurité afghanes, s'est accompagné d'une saison d'affrontements qui ont provoqué une interminable série d'attentats terroristes très médiatisés et de nombreuses victimes. Cette phase suscite des préoccupations, et nous ne devons pas baisser la garde, compte tenu en particulier du prochain transfert critique de la responsabilité de la sécurité du pays qui s'opèrera entre l'OTAN et l'Afghanistan. Néanmoins, les forces armées afghanes ont accompli des progrès manifestes et constants s'agissant de relever les difficiles défis quotidiens du contrôle du territoire et du maintien de la sécurité du pays.

À l'échelon politique, où la question de la sécurité reste une problématique majeure, la campagne électorale présidentielle vient de commencer de manière symbolique, avec l'annonce des candidatures. Nous tenons à dire notre satisfaction face au changement d'allure constaté de la part des autorités de Kaboul en ce qui concerne la définition d'un cadre institutionnel réglementant les élections, avec l'adoption récente de la nouvelle loi électorale. L'Italie espère que, jusqu'à la proclamation du nouveau chef d'État, les autorités afghanes prendront toutes les mesures nécessaires pour garantir un processus électoral ouvert à tous, transparent et crédible, et pour promouvoir des règles universelles qui respectent et prennent en considération toutes les facettes de la société civile et les divers partis politiques.

Lors des élections à venir, l'appui de l'ONU aux autorités afghanes, par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sera inestimable. La MANUA jouera bien sûr un rôle crucial dans ce processus en contribuant à renforcer la légitimité et l'intégrité des élections. Il importera tout autant, durant la période de transition, qu'elle appuie les institutions afghanes, à mesure qu'elles

assumeront la responsabilité du développement civique et économique du pays. Ces questions, et d'autres, seront au cœur du débat que doivent tenir pendant leur réunion les membres du Groupe de contact international, à New York, le 20 septembre.

Je voudrais insister sur un autre point, à savoir que l'on ne peut parler de chances de stabilisation de l'Afghanistan en l'absence d'une réconciliation nationale. L'Italie affirme son appui au processus de paix, en prenant acte de sa pleine prise en charge par l'Afghanistan, et elle espère que la transition n'engendrera aucune régression par rapport aux acquis obtenus dans les domaines de la démocratie, des droits civils et de l'égalité des sexes, ni aucune concession au terrorisme.

Dans le contexte régional, l'Italie prend acte des progrès incontestables accomplis dans le cadre du Processus d'Istanbul, que nous appuyons, et tient à souligner l'importance de la mise en œuvre des plans d'action adoptés à Almaty en avril. Nous attendons avec intérêt les conclusions de la prochaine réunion des hauts responsables à New York. Enfin, nous espérons que l'installation récente d'un climat plus cordial entre l'Afghanistan et le Pakistan permettra une évolution positive au niveau de la coopération régionale et du dialogue inter-Afghan.

Pour terminer, l'Italie souhaite réaffirmer le message de la Conférence de Tokyo. Au seuil de la décennie de transformation, l'appui constant de la communauté internationale à l'Afghanistan sera soumise à conditions, fonctions de l'obtention, par l'Afghanistan, de résultats mesurables dans des domaines tels que le processus démocratique et électoral, la lutte contre la corruption, la gouvernance administrative et économique et la défense des droits de l'homme, notamment des droits de la femme. Notre assistance ne saurait passer outre les principes de réciprocité, de conditionnalité et de responsabilité qui restent la clef de voûte du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale d'une part, et entre l'Afghanistan et l'Italie de l'autre.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire une nouvelle fois à quel point l'Italie apprécie le rôle que l'ONU joue en Afghanistan, en particulier avec la MANUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre conduite des travaux du Conseil ce mois. Je voudrais également, pour commencer, remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration, et me joindre à vous, Monsieur le Président, pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de sa contribution et de sa direction énergique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Le texte complet de ma déclaration sera distribué; je n'en lirai donc ici que quelques extraits. Nous saluons les efforts consentis par le Gouvernement afghan pour achever tous les préparatifs techniques nécessaires au bon déroulement du scrutin présidentiel. Un processus électoral pacifique et libre est indispensable, de façon à permettre l'élection d'un Président qui puisse être accepté par toute la population afghane. La communauté internationale doit apporter son ferme soutien aux préparatifs des autorités afghanes à cet égard, et s'opposer tout aussi fermement à tout effort extérieur visant à faire échouer le processus.

Sur le plan de la sécurité, la situation reste fragile en Afghanistan, non pas à cause d'une faiblesse ou d'une incapacité des courageuses forces de sécurité afghanes, mais du fait de la menace constante que font peser les groupes terroristes et extrémistes sur la sécurité de l'Afghanistan. Nous en avons eu la preuve tout récemment avec le regrettable attentat perpétré contre le consulat indien à Jalalabad le 3 août, qui a fait plusieurs blessés parmi les agents de sécurité afghans assurant la garde du consulat et plusieurs morts au sein de la population afghane innocente, dont 10 enfants.

L'Inde n'a aucun programme de sortie en Afghanistan et ne sera nullement intimidée par des attentats de ce genre. Nous ne considérons pas que cet attentat visait uniquement l'Inde, mais qu'elle cible les efforts consentis par la population afghane pour surmonter les conséquences tragiques des dernières décennies de guerre et de conflit. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2013/535), plus de 3 500 membres des services de sécurité afghans auraient été blessés ou tués au combat au cours du deuxième trimestre de 2013. Nous rendons hommage à la bravoure des membres du personnel des Forces nationales de sécurité afghanes qui ont fait ce sacrifice suprême. Récemment, le meurtre impitoyable de Sayed Kamala Sushmita Banerjee, membre féminin du personnel médical, d'origine indienne, mariée à un ressortissant afghan, a symbolisé aussi bien l'intolérance de ceux qui s'opposent au

développement socioéconomique de l'Afghanistan que les obstacles qui se dressent devant le pays.

Nombre des attentats terroristes perpétrés en Afghanistan ont été fomentés de concert par les Taliban et Al-Qaïda ou leurs entités affiliées. Ce sont là des signes clairs que nous ne devons cesser d'être vigilants sur les desseins de ces organisations terroristes. Le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1889 (2011) concernant Al-Qaïda et les personnes et entités qui lui sont associées doit maintenir son travail en amont et sa veille s'agissant des procédures d'inscription et de radiation d'individus et d'entités, afin de déployer des mesures ciblées. La communauté internationale doit continuer d'épauler les efforts que font les Afghans pour relever les défis de leur sécurité et du terrorisme. Une action concertée est également nécessaire pour isoler et éradiquer le syndicat du terrorisme, au sein duquel se trouvent des éléments des Taliban, d'Al-Qaïda, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes extrémistes et terroristes. Il est donc important que le plan de transition tienne compte des menaces que représentent ces organisations terroristes et les intègre dans son analyse de la sécurité sur le terrain.

La communauté internationale doit réévaluer le rôle qu'elle souhaite jouer dans les processus politiques internes à l'Afghanistan, ce qui m'amène à la question du mandat renouvelé que nous allons confier à la MANUA. Nous devons définir le mandat politique de la MANUA de manière à ce qu'elle continue de faire passer l'appui aux institutions politiques avant le processus politique lui-même qui, lui, doit être confié aux dirigeants afghans. Parallèlement, le nouveau mandat de la MANUA doit en étendre le rôle en matière d'aide humanitaire et de développement en visant un meilleur acheminement de l'aide en Afghanistan. Dans toute la mesure possible, la prestation des services humanitaires et de développement doit être assurée par les institutions publiques afghanes, parce que notre but en Afghanistan n'est pas de nous substituer aux capacités nationales mais de les renforcer.

Pour terminer, 2014 sera une année charnière pour l'Afghanistan. L'appui de la communauté internationale à l'Afghanistan sera essentiel, dans le cadre de sa transition. Nous apprécions à sa juste valeur le bon travail accompli par la MANUA dans des conditions souvent éprouvantes, et nous assurons le Conseil que l'Inde restera aux côtés de l'Afghanistan pendant cette période de transition et au-delà.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire adjoint à l'économie et au développement auprès du Ministère estonien des affaires étrangères et Représentant spécial de l'Estonie pour l'Afghanistan et le Pakistan.

M. Reinart (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, à l'instar de mes collègues, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2013/535) et le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé et de l'énorme travail qu'effectue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). J'appuie la déclaration que doit faire sous peu le Représentant spécial de l'Union européenne en Afghanistan et à laquelle l'Estonie s'associe.

Bien que l'Afghanistan doive encore relever de nombreux défis avant de devenir un pays totalement sûr, démocratique et prospère, nous notons avec satisfaction que les Afghans sont en train de prendre en main les rênes de leur pays. Cela est déterminant, car sans prise en main, aucun changement réel ni développement durable n'est possible.

Cet été marque une étape significative en Afghanistan, les forces de sécurité afghanes ayant pris en charge la sécurité dans tout le pays. Des progrès sont aussi observables s'agissant des responsabilités civiles assumées par les administrations locales et du processus de réconciliation. Il importe que les préparatifs des élections se poursuivent conformément au calendrier et que les cadres juridiques et institutionnels nécessaires soient adoptés. Des élections libres et régulières sont capitales pour la transition politique et pour consolider la démocratie en Afghanistan. Nous espérons que les autorités afghanes continueront de donner la priorité à la préparation des élections, notamment en garantissant la participation de tous les groupes éligibles de la population et en assurant la sécurité durant la période des élections.

Il est essentiel que la communauté internationale reste déterminée à appuyer les efforts de l'Afghanistan tout au long de la phase de transition et après 2014, et que les Afghans prennent dûment note du partenariat à long terme proclamé à Tokyo et à Chicago. À cet égard, la poursuite de la coopération en matière de développement et la pleine mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sont fondamentales. Après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), les forces de sécurité afghanes

auront toujours besoin de conseils, d'assistance et de formation. Nous espérons que les modalités d'une nouvelle coopération entre l'OTAN et l'Afghanistan seront définies dans les prochains mois. En outre, le rôle de la communauté internationale, en particulier celui des Nations Unies, s'agissant d'aider au processus de préparation des élections est essentiel.

L'Estonie reste déterminée à appuyer l'Afghanistan durant et après la période de transition. L'Estonie, qui, par habitant, est l'un des plus importants fournisseurs de contingents à la FIAS, est un partenaire à long terme de l'Afghanistan. Pour aider le Gouvernement afghan à garantir la tenue des élections, nos troupes resteront déployées sur le terrain jusqu'à la fin de la période électorale. Nos experts participent actuellement à la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan et aux missions de formation de l'OTAN, et nous sommes prêts à contribuer à la formation et au financement des forces de sécurité afghanes après 2014.

L'Afghanistan est aussi un pays prioritaire pour l'Estonie pour ce qui est de la coopération en matière de développement, car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de règlement durable possible en Afghanistan au moyen de la seule composante militaire. L'Estonie ayant bénéficié elle-même de l'aide au développement, nous pensons pouvoir faire profiter l'Afghanistan de nos connaissances et de notre expérience en ce qui concerne les besoins et les attentes prioritaires de la population en matière d'aide. C'est la raison pour laquelle nous axons principalement notre action en Afghanistan sur la promotion des soins de santé, l'état de droit, l'autonomisation des femmes et l'éducation. Par exemple, l'Université de Kaboul est en train de mettre au point trois programmes de masters dans le domaine des technologies de l'information avec l'appui de l'Université de Tallinn.

L'Estonie prête une attention particulière à la protection des droits humains, en particulier les droits des femmes et des enfants. Les campagnes de sensibilisation et l'éducation aux droits de l'homme sont déterminantes pour éliminer les stéréotypes sexistes. Nous appelons aussi les autorités afghanes à respecter pleinement les droits de l'homme universels et leur promesse de poursuivre un développement équilibré et l'autonomisation de tous les groupes sociaux, en accordant une attention spéciale aux plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

On ne saurait sous-estimer le rôle que l'Organisation des Nations Unies et ses organes jouent

en Afghanistan; ce rôle ne peut aller qu'en s'accroissant à mesure qu'ils continuent d'appuyer et de renforcer les capacités afghanes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant spécial de l'Union européenne en Afghanistan.

M. Mellbin (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande, la Serbie, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Norvège, l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2013/535), le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de ses observations encourageantes.

L'Union européenne salue et appuie l'importante action menée par le Représentant spécial Ján Kubiš et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour établir une relation constructive avec le Gouvernement afghan. Le rôle politique de la MANUA s'agissant de conseiller et d'assister le Gouvernement afghan est d'une importance primordiale, particulièrement dans le contexte des prochaines élections et pour ce qui est de l'appui à la paix et au processus de réconciliation.

Nous réaffirmons notre ferme engagement en faveur de l'Afghanistan et du peuple afghan ainsi que notre attachement au partenariat à long terme convenu entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale à Chicago et à Tokyo l'année dernière. Dans le contexte de ce partenariat à long terme, l'Union européenne s'emploie à mener à bien les négociations relatives à l'accord de coopération UE-Afghanistan sur le partenariat et le développement. L'Union européenne et ses États membres consacrent actuellement plus d'un milliard d'euros par an à l'aide au développement de l'Afghanistan.

La pleine mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo reste capitale pour la réalisation d'une transition réussie en Afghanistan. Des progrès notables ont été enregistrés dans plusieurs domaines, notamment la mise en place d'un cadre législatif pour les prochaines élections. Mais il convient de faire plus pour s'attaquer à la corruption, favoriser la croissance économique, renforcer l'état de droit et garantir les droits de l'homme. L'Organisation des Nations Unies

a un rôle primordial à jouer s'agissant de permettre à la communauté internationale d'œuvrer toujours plus efficacement, de concert avec le Gouvernement afghan, pour honorer les engagements pris à Tokyo. Dans notre déclaration d'aujourd'hui, nous tenons à mettre l'accent sur l'important rôle que les institutions afghanes doivent jouer pour préserver les progrès enregistrés à ce jour et fournir un tremplin pour la croissance et le développement.

Les élections présidentielle et provinciales d'avril 2014 marqueront une étape historique en Afghanistan. Ce sera la première fois qu'une passation démocratique des pouvoirs aura lieu. Les progrès dans la mise en place du cadre législatif des élections sont impressionnants et nous félicitons les organes afghans concernés des mesures prises.

Nous saluons le choix et la nomination des nouveaux membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. Ces institutions seront déterminantes pour ancrer les processus démocratiques en Afghanistan. Il est vital que les éléments techniques et logistiques nécessaires soient mis en place pour veiller à ce qu'elles fonctionnent de façon efficace et autonome.

Nous engageons les autorités afghanes à continuer d'accorder la priorité aux préparatifs des élections présidentielle et provinciales. En particulier, nous soulignons l'importance de mesures appropriées, à la fois pour assurer la sécurité des électeurs et des représentants et pour encourager la participation des femmes. Ces éléments joueront grandement en faveur d'élections ouvertes et transparentes, aux résultats légitimes. L'Union européenne et ses États membres continueront de rester pleinement engagés dans ce processus durant les mois qui viennent. Un appui financier et technique est fourni par le biais du programme d'assistance électorale du Programme des Nations Unies pour le développement, ELECT II.

L'Union européenne est convaincue que l'état de droit est essentiel pour le développement de l'Afghanistan. Nous sommes en faveur de la création d'un système de justice efficace, étayé par une force de police civile et d'autres institutions chargées de l'état de droit. Dernièrement, la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan a été prorogée jusqu'à la fin de 2014 et continuera de prêter main forte à la Police nationale afghane. Mais il est impossible pour les institutions de justice de contribuer à l'état

de droit si les postes de plus haute responsabilité sont occupés par des magistrats dont le mandat a expiré depuis longtemps. Voilà pourquoi nous demandons au Gouvernement afghan d'agir et de nommer le Président et d'autres membres de la Cour suprême, conformément aux dispositions de la Constitution.

L'état de droit est aussi capital pour l'application intégrale des dispositions législatives concernant les droits fondamentaux et, en particulier, les droits des femmes.

Les institutions ont un rôle important à jouer dans la promotion des droits de l'homme. La Commission afghane indépendante des droits de l'homme est une institution importante à cet égard. Nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement afghan à conserver le statut A, et nous sommes certains qu'il prendra les mesures nécessaires en tenant compte des conseils prodigués par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme lors de sa récente visite en Afghanistan et des recommandations qui émaneront du prochain examen effectué par le Comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme.

Il est crucial que tous les Afghans se rendent compte que le Gouvernement est efficace afin de maintenir et de renforcer l'appui dont jouit l'État. Le flux transparent de fonds publics aux niveaux local et national est le fondement d'un État fonctionnel. L'Afghanistan doit s'efforcer d'appliquer le cadre constitutionnel de gouvernance à tous les niveaux dans l'ensemble du pays et de clarifier les responsabilités qui reviennent aux différents niveaux de l'État lorsque des doutes existent. Ce processus est particulièrement important alors que le transfert des responsabilités des équipes de reconstruction de province s'opère progressivement. Le règlement de ces questions offre la possibilité de renforcer la responsabilité du Gouvernement à l'égard du peuple afghan et d'accroître la participation et l'implication des populations locales à tous les niveaux de l'État.

Outre le renforcement des institutions publiques, nous connaissons tous les possibilités qu'offrirait un processus de paix et de réconciliation sans exclusive. Nous prions tous les Gouvernements de la région d'user de leur influence pour encourager tous les groupes à appuyer un processus de paix dirigé par les Afghans. Le renforcement de la coopération régionale a un rôle clef à jouer dans l'appui au processus de paix. Nous réitérons notre appui au Processus d'Istanbul sur la sécurité et

la coopération régionales et continuons d'appuyer activement le processus « Cœur de l'Asie ». Nous attendons avec intérêt la réunion des hauts représentants du Cœur de l'Asie, qui se tiendra ici, à New York, lundi prochain.

En lançant la cinquième et dernière phase de la transition en matière de sécurité, l'Afghanistan a officiellement pris la direction des opérations de la sécurité dans l'ensemble du pays. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont essuyé de lourdes pertes en 2013, et le nombre de défections demeure élevé. Nous soulignons l'importance que revêtent les efforts déployés pour élaborer et mettre en place un mécanisme qui garantira le financement des Forces nationales de sécurité afghanes après 2014. Un tel mécanisme doit être cohérent, transparent, responsable, viable et efficace tout en respectant le principe de prise en main et de souveraineté afghanes. Nous demandons instamment à toutes les parties, les partenaires internationaux comme le Gouvernement afghan, d'adopter et de promouvoir cette entreprise cruciale.

Les institutions afghanes ont un rôle capital à jouer pour faire en sorte que la transition soit menée à bien et que les progrès accomplis soient préservés et constituent le fondement de la paix, de la sécurité, de la croissance et du développement futurs de l'Afghanistan. L'UE et ses États membres continueront d'appuyer ce processus afin de promouvoir l'émergence d'une société entièrement autonome, pacifique, démocratique et prospère dans l'intérêt de tous les Afghans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Umemoto (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de l'exposé instructif qu'il a fait aujourd'hui. Je souhaite également exprimer mon plus profond respect à tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son engagement et son dévouement à sa difficile mission. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa participation et de sa déclaration.

L'Afghanistan a parcouru un chemin long et tortueux pour parvenir à instaurer les trois importants processus de transition en cours – politique, économique et en matière de sécurité. Le transfert des pouvoirs dans des conditions pacifiques et transparentes est essentiel au bon déroulement de la transition politique, qui ouvrira la voie aux deux autres transitions. À cet

égard, je félicite le Gouvernement et le peuple afghans des progrès tangibles accomplis en vue de la tenue des élections présidentielle et provinciales en 2014. Au nombre des mesures concrètes mises en place, l'entrée en vigueur des deux cadres juridiques cruciaux revêt une importance particulière pour l'organisation d'élections crédibles et sans exclusive. Nous espérons également que les pourparlers intensifs en cours entre un grand nombre de partis politiques permettront d'instaurer des conditions favorables au bon déroulement d'un processus électoral dirigé par les Afghans, et nous attendons avec impatience l'issue du processus de nomination des candidats. Le Japon est déterminé à participer aux efforts que déploie la communauté internationale pour appuyer ce processus par l'intermédiaire du programme ELECT II.

Si des progrès ont été accomplis, les conditions de sécurité demeurent une source de préoccupation. Pour encourager la pleine participation de tous les électeurs inscrits, il faut régler les problèmes de sécurité. Le Japon encourage le Gouvernement afghan à mettre en place les mesures nécessaires d'atténuation des risques en se fondant sur une évaluation réaliste des conditions de sécurité.

Sur le long terme, le bon déroulement d'un processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et consolidé par des relations de bon voisinage est la tâche la plus importante que doit entreprendre le Gouvernement afghan légitime. À cet égard, le Japon se félicite de la tenue récente d'une réunion au sommet entre le Président afghan, M. Karzai, et le Premier Ministre pakistanais, M. Sharif. Nous avons trouvé encourageants les messages positifs du dirigeant pakistanais concernant son appui au processus de paix en cours, lesquels ont été suivis de la libération d'autres Taliban. Je souligne une nouvelle fois l'appui du Japon à un processus de paix et de stabilisation dirigé par les Afghans.

Pour garantir le bon déroulement des transitions politique et économique dans un climat serein, la mise en œuvre en temps voulu des engagements pris en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est capitale. Les hauts responsables qui se sont réunis le 3 juillet à Kaboul nous ont offert une occasion précieuse d'évaluer l'état de mise en œuvre des engagements et de réorienter nos efforts en vue de promouvoir la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan. Le Japon espère que le Gouvernement afghan va redoubler d'efforts, en particulier dans les domaines de la lutte contre la

corruption, des finances publiques, de l'état de droit et des droits de la femme.

Comme l'a affirmé le Japon à maintes reprises, la clef c'est la mutualité. Si l'on attend de la communauté internationale qu'elle promeuve la crédibilité et la prévisibilité futures de l'Afghanistan en continuant de lui fournir une assistance, nous encourageons fortement le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts afin d'améliorer la gouvernance et d'appliquer fidèlement sa stratégie de croissance. Le Japon continuera de participer au processus de suivi jusqu'à ce que l'objectif final du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo soit atteint par l'Afghanistan et ses partenaires internationaux.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, le Japon condamne dans les termes les plus vigoureux les attaques terroristes brutales qui ont fait des victimes civiles innocentes dans tout le pays, notamment les attaques contre des organismes d'aide internationaux et des locaux diplomatiques. Fervent défenseur de la protection et de l'autonomisation des femmes afghanes dans de nombreux domaines, le Japon est profondément préoccupé par les récents actes d'intimidation et les assassinats ciblés qui ont visé des représentantes du Gouvernement afghan et des personnalités publiques féminines.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/11122) qui a fait suite à l'attaque perpétrée contre le Consulat des États-Unis vendredi dernier à Hérat, et je m'associe à mes collègues pour condamner tous les actes de violence et exprimer notre détermination à lutter contre le terrorisme.

La transition en matière de sécurité est en bonne voie, et nous ne devons laisser aucun acte de terrorisme la dévier de son cap. Comme l'a mentionné le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/535), en dépit des conditions de sécurité difficiles, nous constatons que les Forces nationales de sécurité afghanes font preuve d'une capacité et d'une détermination accrues à diriger la plupart des opérations. Des problèmes persistent, mais la communauté internationale doit rester unie aux côtés de l'Afghanistan pour combattre par tous les moyens les menaces que posent les groupes armés illégaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jan

Kubiš. Je le remercie de son exposé et du travail dévoué qu'accomplit son équipe pour venir en aide au peuple afghan. Je salue également la présence de l'Ambassadeur Tanin au Conseil aujourd'hui.

Mon gouvernement s'associe à la déclaration qui vient d'être prononcée au nom de l'Union européenne.

L'Afghanistan a pris des mesures d'envergure pour promouvoir la transition politique et la transition en matière de sécurité au cours des derniers mois. À la Conférence de Tokyo, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont réaffirmé leur partenariat à long terme et adopté le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. L'Allemagne considère que la mise en œuvre complète et opportune de ce cadre est indispensable à la réalisation d'un avenir pacifique et prospère pour l'Afghanistan. Cela est également d'une importance capitale pour garantir un appui continu de la communauté internationale. À la Réunion des hauts responsables tenue à Kaboul le 3 juillet, ces engagements mutuels ont été réaffirmés.

Depuis lors, de nouveaux progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines. Nous saluons tout particulièrement la mise en place d'un cadre législatif pour les élections présidentielle et provinciales prévues pour avril 2014. La nomination de nouveaux membres à la Commission électorale indépendante et à la Commission indépendante du contentieux électoral est un autre élément positif. Nous attendons maintenant que soient annoncés les noms des candidats à ces élections historiques qui aboutiront à un transfert pacifique du pouvoir. Par ailleurs, il y a encore beaucoup à faire pour veiller à ce que ces élections soient transparentes, crédibles et inclusives, notamment pour ce qui est de la participation des femmes au processus électoral. L'Allemagne continuera d'aider l'Afghanistan à préparer ces élections et, à cette fin, versera plus de 14 millions de dollars.

Tout en nous attachant à la préparation des élections, nous ne devons pas oublier que l'Afghanistan aura de nombreux autres défis à relever. La sauvegarde et la consolidation des acquis réalisés en matière de protection et de promotion des droits de l'homme sont de la plus haute importance. À cet égard, il faut continuer à mettre en œuvre les obligations statutaires, notamment la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. De plus, nous avons bon espoir que le Gouvernement afghan continuera de garantir l'indépendance de la Commission afghane indépendante

des droits de l'homme conformément au droit afghan et aux Principes de Paris.

La visite récente du Président Karzai au Pakistan, suivie de la libération de membres des Taliban incarcérés, ouvre de nouvelles perspectives au processus de paix et de réconciliation. Nous encourageons toutes les parties à rester engagées dans un processus de paix dirigé et contrôlé par l'Afghanistan, en dépit des revers qui se profilent à l'horizon, car nous ne croyons pas qu'il existe d'autres alternatives raisonnables.

Les forces de sécurité afghanes restent confrontées à de sérieuses difficultés, comme l'ont montré l'attaque perpétrée contre le consulat des États-Unis à Hérat vendredi dernier et l'assassinat du chef de la Commission électorale indépendante à Kunduz hier. L'Allemagne condamne dans les termes les plus vifs ces attaques terroristes odieuses, mais elle reste convaincue qu'avec l'appui en évolution mais persistant de la communauté internationale, les forces de sécurité afghanes seront en mesure de relever ces défis.

Je voudrais, pour terminer, rappeler que l'Allemagne continuera d'aider le Gouvernement afghan, y compris après 2014. Nous continuerons d'accorder une importance particulière à la mise en œuvre des engagements mutuels émanant du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé très complet, et l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration.

Nous continuons de nous féliciter des signes positifs émanant d'Afghanistan. La prise en charge par l'Afghanistan de l'intégralité de ses responsabilités en matière de sécurité, l'élan donné à la préparation des élections de 2014 par l'accord conclu sur une législation clef, les signes positifs liés à la collaboration avec les pays voisins et les progrès notables réalisés dans l'opérationnalisation du Processus d'Istanbul constituent une évolution prometteuse. Nous devons cependant rester prudents et vigilants.

Des problèmes politiques, économiques et de sécurité persistent. La transition est marquée par l'incertitude. Le nombre de victimes parmi les forces de sécurité afghanes et les civils est en hausse. L'avenir du processus de paix est nébuleux. Les catastrophes

naturelles, les épidémies, la sécheresse et la pauvreté chronique posent de graves menaces humanitaires. Les secteurs les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes, les filles, les enfants et les personnes âgées, continuent d'être en danger.

Il est indispensable de rester en contact avec ces réalités sur le terrain. Je voudrais parler ici de quatre points qui me semblent importants pour l'avenir de l'Afghanistan.

Le premier est l'appropriation locale. Nous nous félicitons vivement des annonces récentes faites par l'Afghanistan qui montrent que ce pays souhaite clairement assumer la responsabilité de la sécurité, de l'économie, des processus électoraux et des droits de l'homme.

Le deuxième, le renforcement des capacités, complète l'appropriation locale. La bonne gouvernance et l'état de droit sont essentiels au succès de la transition. Des élections libres, régulières et crédibles en 2014 devraient être étayées par des institutions efficaces. Un processus de paix et de réconciliation inclusif et global, contrôlé et mené par les Afghans, est également nécessaire.

La communauté internationale doit continuer à accorder son aide à l'Afghanistan. En tant que partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan, nous ne devons ménager aucun effort pour contribuer à l'instauration d'un Afghanistan autonome vivant dans la paix et la sécurité. Il s'agit là de notre intérêt mutuel.

Enfin, la transformation du cœur de l'Asie en une zone de paix, de stabilité et de prospérité exige un fort engagement régional. Alors que les forces internationales se retirent, les gains réalisés grâce à la coopération régionale montrent qu'il est de plus en plus important de parvenir à une paix, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan et au-delà. Une plus grande connectivité facilitera le développement économique, la stabilité et l'auto-durabilité et permettra de créer un climat plus propice aux affaires en Afghanistan. La région doit s'attacher ensemble à transformer les problèmes communs en intérêts mutuels. À cet égard, nous nous félicitons de l'élan donné par le Processus d'Istanbul et apprécions l'offre faite par la Chine d'accueillir la prochaine conférence ministérielle l'année prochaine. Nous remercions les partisans du Processus d'Istanbul de leurs promesses de contributions et sommes convaincus que leur application pratique fera avancer l'opérationnalisation

du Processus. Nous saluons également les initiatives trilatérales et quadrilatérales et le rôle constructif joué par l'Organisation de Shanghai pour la coopération en appui à l'Afghanistan.

La Turquie restera solidaire du peuple afghan et continuera d'apporter sa contribution à un Afghanistan sûr et prospère, comme nous le faisons depuis des décennies.

Je voudrais enfin dire que nous sommes convaincus que l'ONU continuera de jouer un rôle crucial pendant et après la transition. Je tiens à saluer tout particulièrement les efforts inestimables déployés par l'ONU – et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan notamment – et dire toute notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et à son équipe dévouée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je m'associe à la déclaration faite par le Représentant spécial de l'Union européenne, M. Mellbin, au nom de l'Union européenne.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour son rapport très complet (S/2013/535), et son Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé. Cette déclaration et ce rapport contiennent plusieurs éléments importants dont beaucoup sont positifs.

Il importe que nous restions bien conscients de la situation en Afghanistan, quand bien même nous avons à faire à des conditions de sécurité complexes et dangereuses en Syrie et au Moyen-Orient. L'expérience nous enseigne que lorsque nous laissons une tâche inachevée, ce qui s'ensuit peut être très difficile et très douloureux.

Si les conditions globales de sécurité en Afghanistan restent préoccupantes non seulement pour les citoyens du pays, mais aussi pour la communauté internationale, nous jugeons encourageants les efforts visant à renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes à protéger les groupes de civils les plus vulnérables. Il est indispensable de continuer à former les forces de sécurité et de police afghanes afin de réduire le nombre d'attaques émanant de leurs rangs.

La République slovaque est pleinement résolue à aider les forces afghanes après la dernière phase de la transition en matière de sécurité. Je suis heureux d'informer le Conseil que le Conseil national slovaque

a renouvelé le mandat du personnel slovaque en Afghanistan, ce qui constituerait la base de notre engagement militaire au-delà de 2014.

La sécurité sera d'une importance cardinale pour la préparation par les Afghans du cycle électoral et la conduite des élections présidentielle et provinciales prévues pour avril 2014. Les progrès réalisés jusqu'ici par les autorités afghanes dans la mise en place d'un cadre législatif sont importants. De nouveaux progrès seront indispensables dans le domaine de la réconciliation si l'on veut pouvoir enregistrer de nouveaux succès. L'ouverture à tous des pourparlers réduit le risque de compromettre l'intégrité des élections de 2014. Ce risque serait lourd de conséquences, compte tenu de la dynamique positive actuelle et de l'occasion historique que ces élections représentent pour le peuple afghan.

Le processus de paix et de réconciliation doit être mené par les Afghans, qui peuvent compter sur l'assistance de la communauté internationale et les bons offices de la MANUA. Parmi les nombreux exemples des résultats extraordinaires obtenus par cette Mission des Nations Unies, il y a un autre élément : l'influence bénéfique de la MANUA sur le développement en Afghanistan grâce au renforcement de la coopération régionale. Il ne fait aucun doute que les discussions constructives entre l'Afghanistan et le Pakistan et les possibilités offertes par l'Iran contribuent à un avenir prometteur. Toutes ces activités vont pleinement dans le sens du débat tenu au Conseil de sécurité en août (voir S/PV.7015) sur l'importance de la coopération régionale, qui a été présidé par S. E. la Présidente argentine, Cristina Fernández.

Nous estimons que le rôle central des Nations Unies demeure l'un des facteurs déterminants de la paix et de la stabilité futures de l'Afghanistan. Nous appuyons pleinement le travail inestimable que fait la MANUA en apportant son concours aux processus menés par les Afghans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rishchynski (Canada) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son rapport et saluer l'Ambassadeur de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Tanin.

Dans les mois qui ont suivi notre dernière séance (voir S/PV.6983), nous avons constaté que le peuple

afghan – toujours aussi résilient face à l'instabilité persistante – s'était résolument engagé sur la voie de la démocratie, de la prospérité, de la stabilité et de la paix. La population cherche actuellement à poursuivre son cheminement vers un avenir meilleur pour tous les Afghans, et nous avons bon espoir que son gouvernement donnera suite à cette aspiration.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les élections prochaines de 2014 offrent une occasion historique d'assister à la première passation de pouvoir démocratique et pacifique en Afghanistan. Il s'agira d'une étape cruciale. L'élection libre et juste d'un Gouvernement bénéficiant du soutien populaire représente la meilleure garantie de stabilité dans les années à venir. Une démocratie stable nécessite des institutions ouvertes, transparentes et responsables de leur action devant la population. Au cours des trois derniers mois, le Gouvernement afghan a pris des mesures pour renforcer les fondements de telles institutions. Nous accueillons favorablement l'adoption de la loi électorale et de la loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante, qui ont permis de donner des précisions sur le processus électoral ainsi que sur la structure et le mandat des institutions électorales clefs de l'Afghanistan. Nous accueillons également favorablement la nomination de commissaires auprès de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. Au démarrage de la campagne, nous nous attendons à ce que le Gouvernement afghan procure à ces institutions les ressources et l'indépendance dont elles auront besoin pour remplir leurs mandats respectifs, notamment pour ce qui est d'assurer une évaluation complète des candidats et la réalisation d'enquêtes pour toutes les plaintes liées à des cas d'ingérence ou de fraude électorale. Pour y arriver, il sera essentiel de veiller à ce que tous les Afghans admissibles – particulièrement les femmes – aient l'occasion d'exercer leurs droits démocratiques.

L'instauration d'une démocratie stable nécessite aussi des institutions gouvernementales et une société civile fortes, qui doivent être résolues à protéger les droits des personnes les plus vulnérables, particulièrement ceux des femmes et des filles, en Afghanistan. À la réunion des hauts responsables de juillet portant sur le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, le Canada a salué la nomination de neuf commissaires au sein de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Au moment où celle-ci se prépare à son

examen, qui sera mené par le Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme en novembre, nous appelons les commissaires à continuer activement de promouvoir un plus grand respect des droits de la personne à travers l'Afghanistan, notamment le respect des droits des femmes et des filles, et une plus grande protection de la liberté d'expression, de religion et de croyance.

Le Gouvernement afghan doit également œuvrer à la réalisation de ses engagements en matière de droits de la personne, conformément aux attentes de sa population. Deux enjeux seront particulièrement importants cet automne. Premièrement, nous exhortons le Gouvernement afghan à déployer tous les efforts possibles en vue de soutenir la Commission afghane indépendante des droits de l'homme afin qu'elle puisse conserver son statut A. Deuxièmement, les femmes et les filles afghanes continuent à espérer des progrès relativement à la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et concernant la publication du rapport du Gouvernement afghan à ses concitoyens au sujet de la mise en application de cette loi, qui représente un résultat attendu aux termes du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

(l'orateur reprend en français)

Nous reconnaissons que certains cherchent à détourner l'Afghanistan de la voie qu'il s'est tracée, comme en témoigne le ciblage persistant des Forces nationales de sécurité afghanes. Malgré tout, celles-ci continuent à faire preuve de professionnalisme et à démontrer qu'elles sont bien préparées à répondre à ces attaques.

Les derniers mois ont également donné lieu à une augmentation notable du nombre des attaques perpétrées contre des civils, notamment des travailleurs humanitaires, des entrepreneurs travaillant pour le Gouvernement et des personnalités politiques, particulièrement des femmes. Cependant, même devant des actes d'une telle odieuse cruauté, le peuple afghan est demeuré fort et déterminé à réaliser son objectif de reconstruire son pays et de veiller à ce qu'il ne serve jamais plus de refuge aux terroristes.

(l'orateur poursuit en anglais)

Il ne fait aucun doute que ce cheminement vers la démocratie, la stabilité et la paix est un long processus et qu'il s'en trouve plusieurs qui aimeraient voir l'Afghanistan reculer. Cependant, le Canada

continue de soutenir ceux qui cherchent à se construire un avenir meilleur malgré ces risques persistants. Nous demeurons déterminés à aider le pays à progresser dans ce cheminement vers une plus grande sécurité, la stabilité financière, la croissance économique, une meilleure gouvernance et le respect intégral des droits de la personne. Le Canada est fier de s'être tenu jusqu'ici aux côtés de ses partenaires afghans dans cette voie, et il continuera à œuvrer en ce sens à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord remercier le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé et de son rapport détaillé sur les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ainsi que de son analyse de la situation actuelle dans ce pays. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration instructive au Conseil de sécurité. Enfin, je tiens à adresser mes remerciements au Secrétaire général pour son rapport (S/2013/535).

Je voudrais axer mes observations aujourd'hui sur certains domaines clefs ayant trait à la situation actuelle en Afghanistan, à savoir la coopération régionale et d'autres questions relatives aux pays voisins, y compris les relations de l'Iran avec l'Afghanistan.

En ce qui concerne, tout d'abord, la coopération régionale, nous estimons qu'il s'agit d'un facteur absolument essentiel à la stabilité et au développement économique à long terme de l'Afghanistan. La République islamique d'Iran participe à un certain nombre d'initiatives régionales importantes relatives à l'Afghanistan en vue d'améliorer la connectivité régionale afin de promouvoir la coopération économique et commerciale et d'éliminer les fléaux que sont le trafic de stupéfiants, le terrorisme et l'extrémisme. Nous nous félicitons en particulier des initiatives régionales telles que le processus « au cœur de l'Asie » et l'adoption de programmes de renforcement de la confiance entre l'Afghanistan et les pays voisins, qui peuvent indubitablement servir de base au renforcement de la coopération régionale. La République islamique d'Iran participe activement au processus « au cœur de l'Asie » et au Processus d'Istanbul. Dans le domaine économique, les partenaires internationaux et régionaux doivent s'efforcer avant tout de jeter les bases d'une croissance économique durable et de meilleures conditions de vie en Afghanistan. Pour ce faire, il convient d'accélérer les

progrès en matière de coopération économique avec les partenaires régionaux et internationaux, sur la base des objectifs nationaux fixés par le Gouvernement afghan.

Le Gouvernement nouvellement élu de la République islamique d'Iran est déterminé à consolider et à développer ses relations avec ses voisins, notamment l'Afghanistan, avec lequel nous avons de nombreux points communs sur le plan religieux, linguistique et culturel. Ainsi, l'Afghanistan pourra compter sur l'Iran et d'autres pays voisins pour faire face à des défis tels que l'insécurité, le manque d'infrastructures, les stupéfiants et les questions liées aux réfugiés, qui n'ont pas encore été réglées.

Nous avons poursuivi notre dialogue avec les autorités afghanes sur la coopération bilatérale, s'agissant notamment de renforcer la coopération en matière de sécurité et de lutte contre le trafic de stupéfiants. Au cours de la visite du Président Karzai, qui a assisté à la cérémonie d'investiture du Président Rouhani le 4 août, un mémorandum d'accord sur la coopération stratégique entre le Haut Conseil de la sécurité nationale iranien et le Conseil national de sécurité afghan a été signé. Le mémorandum porte sur des questions d'intérêt mutuel, y compris l'échange de renseignements en matière de lutte contre les menaces à la sécurité comme le terrorisme, les stupéfiants et la criminalité organisée. Nous saluons l'Initiative triangulaire de coopération dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Cette initiative constitue la base d'une meilleure coordination des opérations conjointes entre les bureaux de liaison frontaliers, et d'une communication et d'un échange d'informations accrus en matière de lutte contre les stupéfiants.

Le *Rapport mondial sur les drogues* de 2013, publié le 26 juin, a souligné que la culture du pavot avait augmenté de 15 % en 2012 à l'échelle mondiale, une part importante de cette production venant de l'Afghanistan. Il est donc clair que le problème des stupéfiants demeure l'un des grands défis que l'Afghanistan doit relever. Cette menace freine les progrès du pays vers le développement et met en péril la sécurité de l'Afghanistan et de la région.

Comme le rapport du Secrétaire général le souligne à juste titre, les défis à relever sont interdépendants, avec, d'une part, la nécessité de parvenir à transférer l'autorité politique grâce aux élections et aux efforts de paix et de réconciliation, et, d'autre part, les conséquences de la mobilité croissante des groupes extrémistes, l'état de préparation des

Forces nationales de sécurité, et l'intensification de la production et du trafic des stupéfiants. En outre, le trafic de stupéfiants, en tant que source de financement du terrorisme, fournit un terrain fertile aux terroristes, extrémistes et autres groupes illégaux qui tentent de déstabiliser le Gouvernement afghan.

Sans nul doute, l'intensification de la culture du pavot en Afghanistan cette année encore joue un rôle important dans la propagation du terrorisme et de l'insécurité en Afghanistan. L'augmentation constante de la culture du pavot et du trafic de drogue en Afghanistan indique que les mesures de prévention n'ont pas donné les résultats escomptés et que la communauté internationale n'a malheureusement toujours pas réussi à enrayer cette menace. Nous sommes fondamentalement persuadés que ceux qui ont la responsabilité de lutter contre les stupéfiants au nom de la communauté internationale devraient envisager de mettre en œuvre des projets plus vigoureux pour éliminer la culture du pavot et empêcher le trafic des stupéfiants et de leurs produits dérivés.

À cet égard, mon pays a accueilli, en juillet, la septième réunion de la cellule régionale de renseignement financier dans le but de renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et les transactions financières suspectes. L'objectif de la réunion était d'élaborer un instrument commun destiné à améliorer l'échange d'informations sur les transactions suspectes et de s'attaquer au problème des profits générés par le trafic de stupéfiants. Un séminaire régional de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, les flux financiers illégaux et les transactions

en espèces suspectes a également eu lieu à Téhéran du 30 juin au 3 juillet, avec la participation d'experts venus des pays de la région. Nous espérons que ces initiatives donneront des résultats fructueux.

Comme les responsables iraniens l'ont réaffirmé à l'occasion des réunions bilatérales qu'ils ont eues avec M. Kubiš lors de sa récente visite à Téhéran, il existe un fort désir de nouer un dialogue constructif avec la communauté internationale sur les dossiers d'intérêt commun, notamment l'Afghanistan. Le rôle central de l'ONU dans la coordination des efforts internationaux et régionaux pour améliorer la situation en Afghanistan, en particulier pendant la période qui suivra l'année 2014, a été une fois de plus réaffirmé.

En conclusion, nous soutenons la MANUA dans l'accomplissement de sa mission d'aider à la promotion de la paix et à la reconstruction du pays, conformément à son mandat, et avec le solide engagement régional des pays voisins sur des questions telles que la sécurité des frontières, l'immigration, les réfugiés et le contrôle des drogues. Le rôle de la MANUA doit évoluer en fonction de la situation sur le terrain, des nouvelles réalités et, surtout, des aspirations du peuple afghan. Nous appelons de tous nos vœux l'instauration d'un Afghanistan indépendant, stable, pacifique et prospère, affranchi du terrorisme et de l'extrémisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 heures.